

CESSIEU

Bulletin d'Informations Municipales 2018

N°35



Permanences ou Heures d'ouverture

Permanences du Maire :

Samedi matin sur rendez-vous

Secrétariat de Mairie : 04.74.88.31.76.

Lundi et Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h

Mardi et Jeudi de 8h à 12h - Samedi de 9h à 12h

Fermé le mercredi

Site : <http://www.cessieu.fr> - mail : mairie@cessieu.fr

Agent de Sécurité Sociale :

Assistante sociale :

Contacter le centre social de La Tour du Pin

au 04.74.83.28.86

Agence Postale :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h

(levée du courrier : 15 h tous les jours sauf samedi.)

(levée du courrier 10 h le samedi)

Bibliothèque Municipale :

Mercredi : 16h à 18h

Vendredi : 16h à 18h - Samedi : 10h à 12h.

tél- fax : 04.74.33.23.83

mail : bibliotheque.cessieu@gmail.com

Urbanisme :

Lundi et Vendredi de 13h30 à 18h30

Samedi de 9h à 12h

Les personnes ayant pris rendez-vous seront prioritaires.

Service d'Urgence

SAMU 38 15

Pompiers 18 ou 112 (appel d'un portable)

Gendarmerie 17

Infirmiers :

Marie-Pierre MATHE 06.60.95.12.33

Eric VIDAL 06.60.59.46.76

Cabinet Médical : 12, chemin de l'Extraz

Docteur DERESSE 04.74.19.19.69

Maison Médicale : 90, chemin Cartailier

38110 St Victor de Cessieu 04.74.33.47.97

Docteur Anne PUJADE

Docteur Marie CHARPENTIER

Orthophoniste : Gisèle COURAND 04.74.33.20.37

Kinésithérapeute : Olivier GUYON 04.74.33.42.64

Pharmacie VALLIN 04.74.88.30.08

42, route de Lyon - 38110 Cessieu

Centre Anti-poison Lyon 04.72.11.69.11

Hôpital P. Oudot Bourgoin-Jallieu 04.69.15.70.00

Clinique St Vincent de Paul

Bourgoin- Jallieu : 04.74.43.60.60

Taxi JULLIEN : Portable : 06.70.61.34.17

Commission d'information : BUISSON Pierre, BROCHARD Christophe, ANNEQUIN André, BATTIER Joëlle, BEL-SICAUD Marilyne, BEUCHAT Nadine, CORONT-DUCLUZEAU Lucien, DEPLAGNE Véronique, LELONG Frédéric, MONIN Cindy, MOUNIER Valérie.

Responsable de la publication : BUISSON Pierre, BROCHARD Christophe

Mise en page et impression : Imprimerie CARLE - Bourgoin-Jallieu - 04 74 93 32 96

La commission remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce bulletin ou fourni des photographies.

Le mot du maire.....	p.3
Associations de Cessieu.....	p.4
Nos joies, nos peines 2016.....	p.5
Finances communales	p.6 à 8
Les Nouveaux de Cessieu	p.8
Commission travaux.....	p.9
Assainissement	p.10
Bâtiments.....	p.11
Le personnel communal	p.12
Un Cessieutois au défi SUNTRIP	p.13
Centre d'enfouissement Technique.....	p.14
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.....	p.15
CCAS.....	p.16 et 17
Commission fêtes et relations avec les associations.....	p.17
Commission des affaires scolaires	p.18 à 21
Jeunesse et Centre de loisirs	p.22
Conseil municipal enfant.....	p.23
Fleurissement	p.24 et 25
Voie de déplacement mode doux.....	p.25
Organisation de la gemapi sur le bassin du SMABB.....	p.26
Sictom.....	p.27
3AC (Aérodrome)	p.28
Les ailes dauphinoises.....	p.29
Déclaration ruche 2017.....	p.29
Les anges de Nice.....	p.30 et 31
Théâtre.....	p.32
Scrabble.....	p.32
Country Dancers Forever	p.33
A.S.C. Gym	p.33
Association Fit'n Dance	p.34
Sauvegarde de la Chapelle St Joseph	p.35
Le tennis : un sport pour tous	p.35
Basket.....	p.36 à 39
ASC Boules	p.40 et 41
Association Les Louvards	p.41
Sou des Ecoles.....	p.42 et 43
Comité des fêtes	p.43
Les Anons	p.44
«La Marche» de Cessieu	p.44
Association Lolonyo	p.45
Karaté.....	p.45
Cessieuthon.....	p.46
Roses de Noël	p.47
Jumelage	p.47
UMAC - FNACA	p.48 et 49
Bibliothèque	p.49
Football.....	p.50 et 51
Handball	p.51
Le Yoga dans votre vie.....	p.52
L'Excuse Cessieutoise.....	p.53
La pétanque Cessieutoise.....	p.54
Vivre l'instant : T'ai chi chuan.....	p.55
Osez	p.55
Les Vallons de la Tour	p.56 et 57
Lutte contre le frelon asiatique	p.58
Communiqué de presse : vole par ruse	p.58
Tissu industriel, artisanal, commercial et tertiaire..	3e de couv.
Dates à retenir en 2018.....	4e de couv.



Chers Cessieutoises et Cessieutois,

Ce bulletin municipal nous donne l'occasion de vous rendre compte de la vie locale. Il se veut le reflet de l'année écoulée et des projets pour cette nouvelle année.

Au niveau national, 2017 a ainsi connu un bouleversement politique avec l'élection d'un

Président de la République issu d'un mouvement politique et non d'un parti. Election confirmée lors du vote législatif qui a contrecarré tous les sondages et prévisions. Ces élections mettent fin aux clichés politiques traditionnels des partis historiques qui sont à la recherche d'un nouveau souffle.

Cependant, les annonces récentes du gouvernement ne sont pas sans conséquence pour nos communes. La suppression des contrats aidés, les baisses des dotations ou encore la suppression annoncée de la taxe d'habitation justifient une certaine inquiétude des élus locaux. A l'heure où j'écris ces lignes, nous ne savons toujours pas comment ces mesures seront compensées.

Sur le plan local, les Vals du Dauphiné sont nés le 1er janvier 2017. Accouchement qui s'est fait dans la douleur et qui pose encore question. Cette nouvelle entité regroupe 37 communes pour plus de 62000 habitants, 62 élus siègent au conseil communautaire. Je remercie les élus Cessieutois qui s'investissent régulièrement dans diverses commissions et permettent aux titulaires d'être au plus près de l'actualité communautaire. Si 2017 a été une année d'observation, 2018 doit devenir une année de concrétisation des projets, et une réalité pour les habitants de ce nouveau territoire encore trop méconnu et abstrait. Trop d'incertitudes subsistent encore quant aux compétences avec des clivages entre les 4 ex-communautés. Espérons que les VDD œuvreront dans l'intérêt général de la population et que chacun puisse s'y retrouver. Mais il faut également se poser la question de la place des petites communes dans cette nouvelle entité, quelles compétences conserver, quels services préserver, pour ne pas devenir une simple chambre d'enregistrement.

2017 aura été une année de projets lancés en début de mandat et qui se sont concrétisés :

- la voie mode doux qui permet désormais de relier en toute sécurité le hameau de Pévrin à l'entrée Est du village. Cette voie était plus que souhaitable en raison de la dangerosité de la RD1006, un refus nous ayant été signifié de limiter la vitesse à 70 km/h. Longer la départementale devenait plus que périlleux. Cette voie devrait permettre à terme de rejoindre Pévrin à l'entrée Ouest de La Tour du Pin par les communes de Rochetoirin et Saint Jean de Soudain.

- l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques Chemin de l'Extraz qui termine ainsi un vaste projet communal lancé lors des précédents mandats avec la suppression des lignes aériennes dans le centre village.
- Les travaux de l'assainissement collectif des hameaux de Coiranne et Vachères financés et gérés par les Vals du Dauphiné qui devraient être terminés courant ce 1er semestre. Investissements plus que nécessaires et fortement souhaités par les riverains en raison de la vétusté de certains assainissements individuels.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée par ces travaux, cependant il nous a semblé préférable de les réaliser rapidement. D'autres travaux de voirie ont également été effectués, je vous renvoie aux pages qui suivent pour en connaître les détails.

Comme d'autres communes, Cessieu n'est pas épargnée par de nombreuses incivilités et autres actes délictueux importants qui touchent les bâtiments communaux. Comme je m'y étais engagé, tous ces méfaits donnent lieu à un dépôt de plainte et je ne désespère pas que les forces de l'ordre stoppent ce fléau qui devient récurrent. Outre les dépenses de remise en état qu'engendrent ces actes, ils créés aussi une certaine insécurité et je reste persuadé qu'ils sont le fait de quelques individus en manque d'occupation. J'insiste sur le civisme de chacun pour permettre de stopper ce fléau. En lien avec ces incivilités, il a été fait le choix de recruter un ASVP, en remplacement de la policière municipale absente pour quelques mois. Cet agent est assermenté et est habilité à dresser des procès-verbaux.

Ce n'est qu'un bref aperçu de l'année 2017. Je vous renvoie donc aux pages suivantes pour plus de détails. Vous découvrirez aussi une actualité très riche des associations. Je profite de cet espace pour renouveler mes encouragements à tous les bénévoles qui font vivre plus de 40 associations. Ils se mobilisent pour vous offrir un éventail très riche d'activités sportives ou culturelles et sont présents quasiment tous les week-ends pour vous offrir des animations de qualité.

Je salue le dévouement des jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants qui, à l'identique de leurs aînés, sont sensibles au développement de leur commune et travaillent régulièrement sur divers projets.

Je vous présente, à toutes et tous, tous mes vœux de bonheur, de réussite et de santé. Que vos projets personnels ou professionnels voient le jour. Je n'oublie pas les personnes qui sont dans la peine ou la solitude. La solidarité n'est plus un vain mot et il appartient à chacun de se mobiliser pour n'oublier personne. Le CCAS de la commune est régulièrement présent aux côtés des personnes seules ou en difficulté. N'hésitez pas à nous signaler toutes celles que vous pensez être dans la détresse, ou le besoin.

Au nom du Conseil Municipal et des personnels communaux, je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2018.

Christophe BROCHARD

ASSOCIATION	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE	MAIL
3AC AMIS DE L'AERODROME CESSIEU	RICHER Emmanuel	21, avenue Maréchal Leclerc BOURGOIN-JALLIEU	06 84 87 16 32	
3AC GESTION	GUEYRAUD Jean-Michel	75, rue de la Guignette VILLEFONTAINE	06 09 87 61 90	
A.C.C.A. CHASSE	BOROT Daniel	24, chemin du Brézet CESSIEU	06 18 52 76 95	danymathe@aol.com
A.E.P.	MONTFOLLET Bernard	14, rue Général Cassius CESSIEU	04 74 88 34 01	bernard.montfollet@sfr.fr
A.S.C GYM DETENTE	SAUNIER Freddy	11, impasse des Hêtres CESSIEU	04 69 31 48 35	jeanclaude.saunier@neuf.fr
A.S.C. BASKET	CHIQUET Agnès	50, route de Chambéry CESSIEU	06 73 89 79 64	cessieu.basket38@gmail.com
A.S.C. BOULES	LANFRAY Alain	39d, rue de la Fabrique CESSIEU	09 51 60 42 50	alain.lanfray@free.fr
A.S.C. FOOT	MONTFOLLET Hervé	74, route de Chambéry CESSIEU	06 24 29 66 90	ascessieu@lrafoot.org
AIKIDO	VERGER Pascal	1, rue de Châbons LA TOUR DU PIN	06 86 30 97 04	pverger@capi38.fr
ALIF	REBOUH Djamil	13, route de Lyon CESSIEU	06 10 86 27 54	alif.cessieu@hotmail.fr
AMICALE CESSIEUTHON	CORONT-DUCLUZEAU Lucien	39, chemin de l'Extraz CESSIEU	06 07 16 39 23	lucien.coront@gmail.com
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	MOLLARD Christophe	27, chemin Pacalin DOISSIN	04 74 92 23 81	
AU THEATRE CESSIEUTOIS	ROSADO Christine	8, Lot le Clos des Tilleuls CESSIEU	04 74 33 48 55	frederic.rosado@orange.fr
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	GONNON Bernadette	40, chemin des Vernes CESSIEU	04 74 33 49 06	bibliotheque.cessieu@gmail.com
CESSIEU FOX PAPA	FRANCOIS Régis	300, route du Vieux Four Mauchamp ST CLAIR DE LA TOUR		francois.regis8@orange.fr
CESSIEU HAND-BALL	BARABAN Michaël	8, chemin des vernes CESSIEU	06 77 98 07 99	mbaraban@free.fr
CHASSE DU BOIS	BAILLY Louis	73, chemin du Marais CESSIEU	04 74 80 67 93	anniebailly38@orange.fr
CLUB DE MARCHE DES ANES	DOUBLIER Jeannine	237, route de Chambéry CESSIEU	04 74 97 52 48	lamarchedecessieu@laposte.net
CLUB DE TENNIS	PARRAVANO Claude	35, chemin des Vernes CESSIEU	04 74 33 42 79	claudio.parravano@wanadoo.fr
CLUB DU 3EME AGE	BONVALLET Colette	19 rue du Champ de Mars CESSIEU	04 74 88 31 86	colette.bonvallet@sfr.fr
COMET CLUB	GENEVEY Marc		04 74 88 84 92	mgenevey@orange.fr
COMITE DE JUMELAGE	MUET Patrice	29, chemin de Pevrin CESSIEU	04 74 97 35 07	muet.patrice@wanadoo.fr
COMITE DES FETES	GUEUGUE Josiane	8, chemin de l'Extraz CESSIEU	04 74 33 47 42	comitedesfetes@yahoo.fr
CONTE ART BOURG	GAILLARD (MEZIANI) Valérie	9, montée de la Croix de Pierre CESSIEU	06 73 12 54 58	
COUNTRY DANCER'S FOREVER	SABATIER Serge	33, chemin de Rives CESSIEU	06 28 61 02 18	galaxy888@orange.fr
FITN'DANCE	MOFIN Sandrine	18, rue de la Gare CESSIEU	06 23 12 20 14	fitndance@net-c.com
KARATE CLUB DE CESSIEU	DRURE Vincent	17, chemin des Bouleaux CESSIEU		cessieukarate@gmail.com
LES AILES DAUPHINOISES	FERRAND Henri	825, route des Fontaines ST CLAIR DE LA TOUR	04 74 97 18 44	henrife@wanadoo.fr
LES AMIS DU BOIS	VIDAL Josiane	190, route de Ruy CESSIEU	06 84 12 50 75	
LES ANONS	FREITAS Victor	22, chemin du Bouchet CESSIEU	06 21 36 20 04	freitas@sfr.fr
LES LOUVARDS	JULLIEN Ludovic	2, montée des Balmettes CESSIEU	06 48 73 97 67	julien.ludo@wanadoo.fr
LÔLÔNYO Aïmons - nous	ROURE Véronique	2, route du Pont du Diable CESSIEU	04 74 33 47 52	michelroure@sfr.fr
RYTHM'DANCE	SCHEID Catherine	613, route de la Plaine VEZERONCE CURTIN	06 81 69 93 57	cathy38.crazy@gmail.com
SAUVEGARDE CHAPELLE ST JOSEPH	ARGOUD Jean Claude	71, route des Roches CESSIEU	04 74 88 34 65	sylviane.muet@wanadoo.fr
SCRABBLE	LAUBIN Suzanne	9, chemin du Pont de la Madeleine CESSIEU	04 74 33 40 94	suzanne.laubin@orange.fr
SOU DES ECOLES	SABATHE Audrey	18, rue de la gare (n° 5) CESSIEU	04 74 88 64 21	audrey.sabathe@sfr.fr
TAI CHI CHUAN	GUYON Patrick	450, rue de Boussieu NIVOLAS VERMELLE	04 74 96 20 77	contact.hanshan@gmail.com
U.M.A.C - F.N.A.C.A	BOURGEY Paul	91, route de Vernavent CESSIEU	04 74 88 31 66	
ULTRA LEGER DES 2 VALLEES	CUTIVET Jacques	281, chemin de la molette LA TOUR DU PIN	06 86 96 84 57	ctvj@wanadoo.fr
UN ATELIER A CESSIEU	GAUTIER Blanche	23, chemin de Pévrin CESSIEU	04 74 97 26 48	blanche-gautier@wanadoo.fr
L'ATELIER COUTURE	LANFRAY Colette	39D, rue de la Fabrique CESSIEU	09 51 60 42 50	
VIVRE L'INSTANT (Qi Gong-Tai Chi Chuan)	GIRAUD Michèle	141, route de Chambéry CESSIEU	06 10 74 23 23	michelegiraud38@orange.fr
YOGA CESSIEUTOIS	BONNETON Marie-Jo	48, chemin des Rogières ST VICTOR DE CESSIEU	06 81 16 94 63	marie-bonneton@orange.fr
L'EXCUSE CESSIEUTOISE (Tarot)	CORSAT Roland	10, impasse des Noisetiers CESSIEU	04 74 33 42 60	
LA PETANQUE CESSIEUTOISE	CORSAT Roland	10, impasse des Noisetiers CESSIEU	04 74 33 42 60	



Naissances

- PETER Estelle, née le 2 janvier 2017
- MEYER MOULIN Zoé, née le 2 janvier 2017
- BASSARD Tyson, né le 5 janvier 2017
- BENAICHA Abdel, né le 20 janvier 2017
- COSTEIRA Noé, né le 20 janvier 2017
- LEPERCQ Cyprien, né le 21 février 2017
- VASSORD Léo, né le 02 mars 2017
- AMYMI Rima, née le 10 mars 2017
- FRAGNAUD Gayane, née le 19 mars 2017
- FAHMI HUBERT Adam, né le 27 mars 2017
- RUIZ Kenny, né le 4 avril 2017
- CLAISSE Elsa, née le 5 avril 2017
- LTAIEF Yanis, né le 8 avril 2017
- NASR Rayan, né le 13 avril 2017
- DKHIL Leïya, née le 22 avril 2017
- ANNEQUIN Manon, née le 27 avril 2017
- MOSTAFI Joumana, née le 27 avril 2017
- COCHET-TERRASSON Carla, née le 30 avril 2017
- SEROTIUK Loni, né le 16 mai 2017
- PIQUET Aëla, née 25 mai 2017
- NEEL Soléa, née le 30 mai 2017
- MOISSON Lucas, né le 2 juin 2017
- PERENET Charly, né le 08 juin 2017
- STAB Marie-Lou, née le 26 juin 2017
- ISIK Yavuz-Selim, né le 07 juillet 2017
- ISIK Yunus-Emre, né le 07 juillet 2017
- BOUGHLITA Loucy, née le 15 juillet 2017
- CHABOIS Mathieu, né le 27 juillet 2017
- NADIR BOUROT Jouhayna, née le 2 août 2017
- GARNIER Lucas, né le 18 août 2017
- GARNIER Jules, né le 24 août 2017
- PERRIN Faustine, née le 9 septembre 2017
- BENARDEAU Aliséa, née le 18 septembre 2017
- RADICE Raphaëlle, née le 22 septembre 2017
- RABATEL Constance, née le 29 septembre 2017
- CALMAK Ahmet, né le 7 novembre 2017
- GUILLERD Léandre, le 8 novembre 2017
- FELIX Manoée, le 6 novembre 2017
- PERENET Maïly, le 19 novembre 2017
- VALENTE Giulia, le 24 novembre 2017
- RIMASauskas BUISSIÈRE Olinna, le 1er décembre 2017
- MAZOYER DIT MAZURIER Aaron, le 11 décembre 2017
- MARTEAU Théo, le 13 décembre 2017

Mariages et Pacs

- DEGLAINE Christophe et GRANGIER CHABERT MOREAU FINET Aurore, le 25 février 2017
- SAUNIER Kévin et GENEVOIS Priscilla, le 20 mai 2017
- BONGIORNI Jérémy et GATTAZ Audrey, le 23 mai 2017
- LEMAIRE Nicolas et BELLANGER Elsa, le 17 juin 2017
- BORDEAU Philippe et MARTINEZ Almudéna, le 24 juin 2017
- GUSANI Sinan et MEHMEDI Roberta, le 15 juillet 2017
- LOUVIER Christophe et DRIOU Stéphanie, le 15 juillet 2017
- GINET Alexandre et DURAND Ludivine, le 22 juillet 2017
- MIQUEL Jean-Michel et GACHE Laura, le 29 juillet 2017
- ESMIOL Mickaël et ROUSSEL Angélique, le 05 août 2017
- COMAILLE Anthony et RAULIN Jessica, le 12 août 2017
- POULET Michel et PUISSANT Ambre, le 19 août 2017
- BOUGAUD Philippe et WANG Lu, le 26 août 2017
- HALIONA Thierry et Marie José MOREIRA NETO, le 26 août 2017
- CARREL Thibaut et FERNANDEZ Lucie
- GUILLOT Adrien et BELVAL Coralie, le 30 septembre 2017
- COLLE Michaël et GAONACH Jennifer, le 14 octobre 2017

Décès

- BAECHLER Jean-Paul, le 8 janvier 2017, 60 ans
- GENTIL Marie vve BIANZANI, le 05 février 2017, 86 ans
- BAILLY Suzanne, le 26 février 2017, 79 ans
- VIVIER Suzanne vve FOUERAL, le 23 mars 2017, 92 ans
- LE TORIELLEC Jean-Pierre, le 23 avril 2017, 54 ans
- PRYLLI Pascale née GIROUD, le 24 avril 2017, 55 ans
- GONIN Denise vve MIEGE, le 22 juillet 2017, 92 ans
- CRASSARD Marcel, le 14 août 2017, 71 ans
- BOUSQUET Régine, le 19 août 2017, 58 ans
- FOUNIER Jack, le 30 août 2017, 86 ans
- MONIE Danielle vve BONNARD, le 07 septembre 2017, 74 ans
- POIGNOT Audrey épouse BONNAIRE, le 23 septembre 2017, 38 ans
- CHRISTIN Pascal, le 03 octobre 2017, 58 ans
- REYNAUD-PALIGOT Charlie, le 7 octobre 2017, 85 ans
- TELMONT Odette vve FOURNIER, le 24 octobre 2017, 87 ans
- DOMET de MONT Bénédicte, le 5 novembre 2017, 66 ans
- MAURIN Ginette épouse CABAUDu le 21 novembre 2017u 83 ans

La baisse des dotations, la suppression des emplois aidés, l'annonce de la suppression de la taxe d'habitation nous invitera à beaucoup de prudence dans la préparation du budget 2018.

Si 2017 nous a permis de réaliser des investissements, 2018 devra être une année plus sereine qui nous permettra d'anticiper les baisses de l'Etat sans pour autant freiner certains chantiers.

Vous trouverez ci-dessous les tableaux du financement de la voie mode doux, dont le fond de compensation de la TVA estimée à plus de 98.000 euros sera reversé à la commune en 2019.

Coût Voie Mode doux

DEPENSES	Montant
Montant HT	502544,39
TVA	100508,88
Maître d'ouvrage VDD	35448,15
TOTAUX	638501,42
RECETTE	Montant
Subvention région	46876,00
Subvention département	233000,00
Attribution Ministère de l'écologie	75000,00
Recours à un prêt	250000,00
Auto-financement	33625,42
TOTAUX	638501,42

Concernant les travaux d'enfouissement des réseaux du Chemin de l'Extraz dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au SEDI, le financement définitif ne sera établi que courant 2018, les travaux ayant pris du retard. Aussi, le budget affecté à cette opération en 2017 sera donc repris en investissement 2018.

En mars 2017, le conseil municipal a voté une augmentation toute modérée du pourcentage des taux communaux qui restaient bas comparés à ceux des communes de l'ex-CCVT (voir tableau ci-après), taux qui étaient inchangés depuis 2010. Nous sommes conscients que cette hausse n'est pas sans incidence sur le budget des foyers, cependant, il vaut mieux anticiper une hausse maîtrisée plutôt qu'une augmentation significative avec un impact qui serait d'autant plus important. Lors du budget 2016, le trésorier nous avait déjà alerté sur cet état de fait, eu égard aux investissements prévus. Les nouveaux taux sont donc les suivants :

- Taxe d'habitation : 5,95 %
- Taxe foncière (bâti) : 13,50 %
- Taxe foncière (non bâti) : 41,00 %

Tableau comparatif des taux communaux 2018 (Communes ex-CCVT)

taux	taxe d'habitation	foncier bâti	foncier non bâti
Saint-Jean-de-Soudain	6,93%	13,00%	45,15%
Passage	9,14%	17,90%	53,54%
Cessieu	5,95%	13,50%	41,00%
Rochetoirin	7,18%	15,58%	45,14%
Favergeres-de-la-Tour	8,20%	16,45%	48,84%
Chapelle-de-la-Tour	7,41%	16,14%	49,18%
Saint-Clair-de-la-Tour	9,05%	15,32%	56,61%
Saint-Didier-de-la-Tour	7,13%	13,50%	46,90%
La Tour-du-Pin	11,13%	23,52%	42,48%
Dolomieu	6,58%	13,46%	4,47%

Il a également été décidé d'uniformiser le versement des subventions scolaires par année civile et plus par année scolaire, permettant ainsi d'avoir plus de visibilité sur le budget et sa gestion dans son ensemble. Seuls les tarifs des tickets de cantine et garderie pourront faire l'objet d'une modification au 1er septembre de chaque année, tarifs inchangés au 1er septembre 2018.

Les dépenses de personnels restent l'un des postes principaux du budget fonctionnement. Nous devons rester vigilants quant à la masse salariale qui représente un coût pour la collectivité et dont les charges ne cessent d'augmenter. Le nombre d'agents reste inchangé depuis 2014, excepté le recrutement d'un agent administratif à mi-temps rendu nécessaire pour répondre aux besoins des nouvelles compétences comme les procédures de PACS et de changements de prénoms. Le succès du centre de loisirs nous oblige à avoir recours à de plus en plus d'animateurs, au regard de la législation de l'encadrement de jeunes enfants.

La suppression des contrats aidés et des départs à la retraite vont nous obliger à avoir une réflexion générale afin de pouvoir rationaliser au mieux les missions de chacun tout en continuant d'offrir les mêmes services avec le risque de se retrouver à « flux tendu » lors d'une absence ponctuelle. Nous avons ainsi pu anticiper certains besoins comme la mise à disposition d'agents dans le cadre de la création d'une classe à l'école maternelle ou parer la hausse importante de la fréquentation du restaurant scolaire, ce ne pourra plus être le cas.

Il en est de même avec l'accroissement de la population et l'augmentation des constructions qui ont rendu nécessaires divers aménagements (voir l'article voirie), entraînant des dépenses de fonctionnement qu'il va falloir maîtriser. Elles représentaient en 2017 plus de 53.000 euros.

Malgré ces contraintes et à l'heure où je rédige cet article, on peut noter que les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées d'environ 8% sur le budget prévisionnel total de 2037560 euros soit 1869069 euros de dépenses réelles et 1963423,07 euros de recettes perçues. Sur ce dernier chiffre, la clôture de l'exercice 2017 au 15 décembre a

retardé l'encaissement de différentes taxes et dotations qui seront versées début janvier, ce qui permettra d'atteindre les prévisions fixées. Il en est de même pour les investissements où le règlement de l'intégralité des frais engagés pour la voie mode doux au 10 décembre ne nous a pas permis de percevoir l'intégralité des subventions attendues pour ces travaux (département et région). Ce sera chose faite courant janvier.

Vous trouverez ci-dessous les tarifs communaux au 1er janvier 2018. Dans l'ensemble ils demeurent inchangés, les élus ne voulant pas impacter d'avantage les Cessieutois.

Cependant tous les services proposés représentent un coût non négligeable dans le budget fonctionnement de la commune en terme de personnel et de matériel.

Ceci est d'autant plus vrai s'agissant des incivilités et détériorations sur les bâtiments communaux qui ont engendré plus de 10.000 euros de dépenses en 2017.

Je demande donc à chacun, particuliers ou associations, d'y veiller et de respecter les salles mises à leur disposition et le matériel qui s'y trouve. Ce sera aussi faire preuve de respect pour le travail des agents communaux.

TARIFS COMMUNAUX au 1^{er} janvier 2018

Objet	Détails	Tarifs en Euros
Concessions de cimetière	2 m ² pour 15 ans	75,00
	4 m ² pour 15 ans	150,00
	2 m ² pour 30 ans	150,00
	4 m ² pour 30 ans	300,00
	2 m ² pour 50 ans	250,00
	4 m ² pour 50 ans	500,00
Colombarium	15 ans	500,00
	30 ans	1 000,00
	50 ans	1 500,00
Garderie municipale <i>(Tarifs applicables pour l'année scolaire 2018/2019)</i>	La carte de 20 demi-heures ou de trois-quart d'heure <i>(pour la première période de garderie à la fin de la classe)</i>	18,00
	La carte de 40 demi-heures ou de trois-quart d'heure <i>(pour la première période de garderie à la fin de la classe)</i>	34,00
	La carte de 60 demi-heures ou de trois-quart d'heure <i>(pour la première période de garderie à la fin de la classe)</i>	48,00
Restaurant scolaire <i>(année scolaire 2018/2019)</i>	Prix d'un repas	4,00
	Repas exceptionnel	6,00
Marchés hebdomadaires	Forains et commerçants	3,00
	Bornes électriques	2,00
Abonnement au mois	Forains et commerçants	10,00
	Bornes électriques	7,00
Foire du 11 Novembre		2,00
Camion vente		40,00
Vogues	Pour chaque manège : 0,50€ par m ² avec un mini de 15€ et un maxi de 60€/session	
Tarif salles particuliers de CESSIEU <i>(du vendredi au lundi matin)</i>	Petite salle été (du 01/05 au 30/09)	180,00
	Petite salle hiver (du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12)	210,00
	Grande salle été (du 01/05 au 30/09)	380,00
	Grande salle hiver (du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12)	420,00
Tarif salles particuliers extérieurs à CESSIEU <i>(du vendredi au lundi matin)</i>	Petite salle été (du 01/05 au 30/09)	360,00
	Petite salle hiver (du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12)	420,00
	Grande salle été (du 01/05 au 30/09)	640,00
	Grande salle hiver (du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12)	700,00
Tarif journalier <i>(en semaine) grande salle</i>	Été (du 01/05 au 30/09)	140,00
	Hiver (du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12)	160,00
	Caution Petite salle	300,00
	Caution grande salle	600,00
Crédit scolaire	par an et par enfant	53,00

TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS à compter du 1^{er} septembre 2018

Quotient Familial Habitants à l'extérieur de la commune	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée	Forfait 3 mercredis journée avec repas
De 0 - 1000	6,50€	11,00€	17,50€	49,38€
De 1001 - 1500	7,00€	11,50€	18,50€	52,14€
Plus de 1500	7,50€	12,00€	19,50€	54,90€

Quotient Familial Habitants de Cessieu	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée	Forfait 3 mercredis journée avec repas
De 0 - 350	3,60€	8,10€	11,70€	33,37€
De 351 - 600	4,10€	8,60€	12,70€	36,13€
De 601 - 900	4,70€	9,20€	13,90€	39,44€
De 901 - 1200	5,30€	9,80€	15,10€	42,76€
De 1201 - 1500	5,90€	10,40€	16,30€	46,07€
Plus de 1500	6,50€	11,00€	17,50€	49,38€

Les nouveaux à Cessieu

Ecole de Musique Art nova

Olivia et Danni MANDAS, 35 et 36 ans, dirigent l'école de musique Art Nova avec quatre autres professeurs polyvalents, passionnés d'enseignement et de musique en général. Les 115 élèves, de 4 à 70 ans environ, viennent apprendre la musique, soit pour leur simple loisir, soit pour devenir amateur ou professionnel, étude sanctionnée par un diplôme.

Les instruments sont nombreux : piano, synthétiseur, violon, alto, violoncelle, guitare, chant, batterie, basse, cor, trompette, flûte traversière, tuba, trombone, euphonium... Les formations collectives : chorale, orchestre, groupe rock, musique de chambre, théâtre, éveil, découverte et solfège sont au rendez-vous pour s'épanouir dans la pratique d'ensemble. Les styles sont variés : du classique à la musique actuelle en passant par le rock, le jazz, la musique électro.

Quel que soit votre projet, venez faire un cours d'essai, ils sont gratuits, et commencer, reprendre et/ou approfondir vos envies artistiques et musicales. Vous aurez la possibilité de vous produire, tel un artiste sur scène, si c'est votre souhait. Vous avez aussi la possibilité d'enregistrer vos maquettes, si vous composez.

Enfin, avec l'association des parents d'élèves Anacrouse, qui organise les concerts, vous pourrez profiter de moments chaleureux et conviviaux.

Pour tout renseignement : 04/69/31/17/98

ou ecoleartnova@gmail.com

Ecole de Musique Art nova

24, chemin de l'Extraz - 38110 Cessieu



Chica pizza

Ohanessian Garry vous reçoit du lundi au vendredi midis de 11h30 à 14h et du lundi au samedi le soir de 18h à 22h, Chica Pizza : 09 87 38 88 86



Le Petit Cessieu

5 place du Plâtre - Tél : 09 86 62 07 95

lepetitcessieu@yahoo.com

Voilà une bonne adresse pour passer un moment agréable, manger de la bonne cuisine dans une ambiance sympa. Roxane, Sonia et Chrystelle vous recevront avec un large sourire.



Dans le cadre des travaux réalisés en liaison avec la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné il a été réalisé le plateau surélevé du Carrefour de l'Ecole au Bois de Cessieu et la réalisation d'un trottoir le long du mur de l'école afin de sécuriser au mieux la sortie des élèves, même si ces travaux ne résolvent pas tout.... notamment les problèmes des inconscients qui « grillent » le stop.



Toujours dans le cadre de ce programme voirie, deux allées du cimetière qui étaient passablement détériorées ont été refaites avant la Toussaint.



Le Chemin des Communaux et le Chemin du Capot ont vu leur revêtement bi-couches refait dans le cadre de l'entretien de la voirie communale.



Comme les années précédentes, le point à temps (rebouchage des trous à l'émulsion) a été fait à l'automne.

Comme les années précédentes l'élagage a été confié à une entreprise alors que le curage des fossés et l'entretien des chemins ruraux sont à charge des employés communaux.

Au programme 2018, la sécurisation de la Route de Ruy au Bois de Cessieu dont nous avons déjà parlé l'an passé, devrait enfin entrer dans sa phase exécution, après avoir résolu le devenir des eaux de pluie qui posaient problèmes dans certains secteurs. Rappelons que cette sécurisation sera mise en œuvre par la création de trottoirs sur cette Route de Ruy entre le carrefour Route de Ruy - Chemin du Geai et le carrefour Route de Ruy - Route des Roches, la zone la plus urbanisée.

Toujours sur cette route de Ruy, un cheminement piétons depuis le carrefour Route de Ruy - Chemin du Geai jusqu'à l'école est en étude.

Au printemps le Chemin des Vernes, depuis la Ferme Ferlet jusqu'à la station Epur'Vallons va recevoir le revêtement définitif suite aux travaux d'assainissement qui l'ont quelque peu malmené.

De nombreux usagers de la RD1006 pestent contre les feux tricolores qui depuis quelques mois régulent la circulation au droit des travaux d'assainissement de Vachères et Coiranne.



Il faut savoir que l'origine des travaux d'assainissement qui impactent la commune depuis le printemps provient de l'obligation de la fermeture de la station d'épuration de Vachères mise en service en 1983 et qui, si elle fonctionne comme à son origine, n'épure pas suivant les normes européennes actuelles, normes qui ont beaucoup évolué en 34 ans.

La station d'épuration de Vachères devant être arrêtée, la solution qui s'imposait était de renvoyer les effluents cessiutois sur la station d'épuration «Epur'vallons» au Pont Rouge. Les effluents cessiutois transitant tous par la Rue de la Fabrique, il a donc été décidé qu'à l'extrémité du collecteur (à l'extrémité ouest de la rue de la Fabrique) une station de refoulement renverrai ces effluents à Epur'vallons grâce à une canalisation qui a été posée durant le premier semestre 2017 et qui a pour itinéraire Chemin des Alouettes, puis le long de l'autoroute dans la plaine après avoir traversé la RD 51 vers le pont de l'autoroute quartier de la gare, rejoindre le Chemin des Vernes à proximité de la ferme Ferlet, pour aboutir à Epur'vallons. Cette installation qui devait être opérationnelle fin 2017, ne le sera qu'en janvier, Enedis (Ex ERDF) tardant à faire le raccordement



électrique. Ce dernier devant être réalisé le 9 janvier, le refoulement devrait être effectif vers le 15 janvier.

Parallèlement à cette opération la commune de Cessieu avec le concours de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné, gestionnaire du réseau, a mis au programme l'assainissement collectif des hameaux de Vachères et Coiranne qui en étaient dépourvus et soumis au régime de l'assainissement individuel avec les problèmes que l'on connaît.

Ce sont ces travaux qui perturbent la circulation sur la RD1006 et les rues adjacentes dans ces deux hameaux. Partant de rien, il faut relier les futurs abonnés à un collecteur qui amènera les effluents au poste de refoulement de la Rue de la Fabrique cité plus haut, afin d'être acheminés vers «Epur' vallons». Afin de réduire la durée des travaux au maximum, trois entreprises se partagent le chantier de canalisations : les entreprises Fournier, Gonin et Carrey. L'entreprise Sade étant en charge du poste de refoulement. Pour certains, ces travaux semblent durer... mais poser une canalisation à 4 mètres de profondeur impose des normes de sécurité qui font que le chantier n'avance pas aussi vite que l'on voudrait. Afin d'éviter d'ouvrir de nouveau la route dans quelques années, les canalisations d'eau potable en amiante ciment ont été remplacées par des canalisations fonte Chemin de Port au Vallin.

Deux postes de relevage sont nécessaires sur le trajet Coiranne- Rue de la Fabrique. Ces postes de relevage sont confiés également à l'entreprise Sade.

En ce début d'année les travaux sur la RD1006 sont pratiquement terminés, excepté une portion avant virage de Coiranne et une partie en accotement quartier de Vachères, reste les travaux sur certaines voies communales (Route Romaine, chemin des Moutes) et le collecteur à travers champs pour arriver Rue de la Fabrique.



L'accessibilité des bâtiments publics est à l'ordre du jour. L'accès aux bâtiments du Centre de Loisirs ayant été réalisé, c'est l'accessibilité des toilettes extérieures de ce bâtiment qui a été réalisée en cette fin d'année. Après l'isolation par les combles, le remplacement des portes et fenêtres, la pose de volets roulants, le passage au chauffage gaz, nous ne devrions plus parler de ce bâtiment pendant un certain temps.

En début d'année 2017, le système de détection et alarme incendie de la salle des fêtes n'étant plus aux normes, il a été renouvelé entièrement depuis l'armoire de commande jusqu'aux détecteurs.

Dans le cadre de l'entretien «normal» programmé, la peinture des classes du rez de chaussée de l'Ecole du Château a été refaite et l'éclairage des salles passé aux leds dans le cadre des économies d'énergie.

Au programme de 2018, la réalisation de toilettes extérieures à l'Ecole du Château devrait voir le jour au premier trimestre. Le quota du nombre de toilettes par rapport au nombre d'élèves est bon en incluant les toilettes des différents étages, mais c'est lors des récréations que le bât blesse : pas assez de toilettes extérieures. Parents d'élèves et personnel enseignant font remonter le problème depuis un certain temps.

Le sort du bâtiment de la cure va redevenir d'actualité après le changement du système de cantine et l'augmentation du nombre d'élèves se rendant à la cantine (180 à 200 repas/jour). Les locaux de la cantine actuelle sont trop exigus, deux services sont nécessaires, et est-il judicieux d'envoyer les enfants quartier de la Croix de Pierre alors que tous les enfants du bas sont maintenant scolarisés soit à la maternelle, soit à l'Ecole du Château et que le bâtiment ex cure jouxte



Rampe WC Centre de loisirs

cette école ? Problème du déplacement des enfants pour le repas, gestion du personnel encadrant etc... L'étude de faisabilité devrait être confiée à un cabinet d'architectes.



l'ensemble Cure-Ecole du Château

Enfouissement des réseaux Chemin de l'Extraz.

Rue de la Fabrique, chemin de l'Extraz en partie et chemin des Vernes ont vu les réseaux secs (Electricité et Télécoms) enfouis ces dernières années. Seuls les réseaux d'une partie du Chemin de l'Extraz située entre la Rue du Colombier et la Rue de la Gare restaient en aérien. Ce ne sera plus qu'un souvenir. L'enfouissement a été réalisé cet automne sous maîtrise d'œuvre du SEDI (Syndicat Energie Département de l'Isère). Les travaux de pose des fourreaux ont été réalisés en septembre et octobre. Ces travaux mettant à mal la chaussée, la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné qui gère le réseau d'eau potable a profité de l'occasion pour remettre à neuf le réseau de distribution d'eau potable de ce secteur : remplacement de 230 mètres de tuyaux amiante-ciment qui datent de la fin des années 1950 par des tuyaux fonte, reprise des branchements abonnés et remplacement d'un poteau incendie.

Ceci afin de ne pas revenir ouvrir la route pour des fuites après la réfection totale de cette voirie. L'éclairage public a été revu. Le basculement de l'alimentation électrique aérienne en alimentation souterraine à charge d'ERDF a pris du retard et a été effectué le 6 décembre, d'où l'immobilisme du chantier pendant un certain temps. Il est prévu la réfection du revêtement, mais pour cela il faut enlever les poteaux... et pour enlever les poteaux il fallait attendre que ces derniers n'ai plus de fils à supporter. Une réfection provisoire par émulsion a été effectuée pour passer l'hiver, afin d'attendre la réfection définitive en enrobé dès les beaux jours.

Ensuite se posera la question de sens unique ou pas, protection des piétons... etc.

Une réunion avec les riverains concernés aura lieu en début d'année.

Courant 2017, un groupe de travail composé d'élus s'est réuni à plusieurs reprises pour avoir ainsi une réflexion sur l'impact de la masse salariale en rapport avec le budget communal et gérer d'une manière plus rationnelle les fonctions et missions de chacun.

Les communes sont de plus en plus impactées par un budget contraint alors même que de nouveaux services ou compétences s'imposent à elles.

Ainsi, depuis le 1er janvier, plusieurs mesures sont entrées en vigueur :

- avec le retour à la semaine de 4 jours, il n'apparaissait plus nécessaire de maintenir une ouverture au public le mercredi matin des services de la mairie et de l'agence postale communale. Aussi il a été décidé de fermer ces services lors de cette demi-journée afin de permettre aux agents de traiter efficacement leurs dossiers,
- dans le même objectif, les lundis et vendredis, les services de la mairie ferment désormais à 18 heures.

La fin des contrats aidés oblige les collectivités à se positionner sur la pérennité de certains postes et services. Cette annonce suscite encore un grand nombre d'interrogations.

Actuellement, 3 agents sont embauchés dans ce cadre sur la commune. Nous avons eu une dérogation pour l'embauche d'un 4ème, pour une période de 6 mois seulement. Heureusement, par anticipation, et en revenant à la semaine de 4 jours avec la suppression des TAP, cela nous a évité d'avoir à trouver de nouveaux agents en remplacement de ces contrats, dont le 1er arrive à terme courant 2018.

La commune a toujours respecté l'objectif de ces contrats, à savoir, donner une vraie formation à un jeune et lui faire découvrir le métier auquel il aspire au sein d'une collectivité. Un tuteur désigné à cet effet suivait chaque agent dans son cursus.

2 agents ont ainsi vu leurs postes pérennisés et titularisés dans leurs fonctions.

Si ces contrats ne sont peut-être pas une solution à l'emploi puisque trop souvent évoqués comme un traitement statistique du chômage, ils avaient le mérite de permettre une réinsertion professionnelle, de se former à un métier et de pouvoir retisser un lien social.

L'Etat a également délégué deux nouvelles compétences aux communes. En effet, dans le cadre de la « justice du 21ème siècle », les mairies sont désormais compétentes pour les enregistrements des PACS (qui étaient instruits par les Tribunaux d'Instance) et les demandes de changement de prénom (jusqu'alors gérées par les Tribunaux de Grande Instance). Un agent a été spécifiquement formé à ces deux procédures en plus de ses missions d'accueil habituelles.

Comme je l'indique dans mon édit, un ASVP a été recruté en remplacement de la policière municipale, actuellement absente. La commission recrutement l'a choisi parmi plus d'une dizaine de candidature. Je remercie M. VIOLANTE d'avoir accepté ce poste et je lui donne toute ma confiance

dans l'exercice de ses missions. J'ai décidé de l'assermenter, afin de lui donner plus d'autonomie sur la commune.

Mme Josiane DEBIE, ATSEM à la maternelle, a fait valoir ses droits à la retraite le 31 décembre. Retraite au combien méritée puisque durant toute sa carrière ce ne sont pas moins de 900 enfants qui sont passés dans sa classe !!! La commission recrutement a retenu Mme Maryline VALLETTE pour la remplacer. Je lui souhaite la bienvenue dans la commune et une carrière aussi remplie que celle de Josiane.

Lors d'une sympathique réception Josiane, ainsi que Hélène TROLLET, en charge de la restauration scolaire, ont reçu la médaille du travail pour leurs services rendus à la commune. Josiane et Hélène sont en permanence au contact de jeunes enfants, je les félicite pour leurs décorations et les remercie pour leur dévouement au service de la commune. A noter que depuis leur titularisation, elles exercent toujours les mêmes missions. Raison de plus pour les mettre à l'honneur.



Même si leurs fonctions et missions sont souvent méconnues, je renouvelle toute ma confiance à l'ensemble des agents communaux qui ne ménagent ni leur peine ni leurs efforts pour assurer des services toujours aussi divers que complexes. Quelle que soit leur fonction exercée, ils méritent toute notre indulgence et je sais qu'ils sont très réactifs aux diverses demandes, tant des habitants que des élus.



14 jours / 1300 km / 43 participants dont des Canadiens, Allemands, Suisses, Indiens participaient à cette aventure.

- Six étapes étaient prévues, en itinéraire libre :
Clermont-Ferrand / Le Puy-en-Velay,
Le Puy-en-Velay / Lans-en-Vercors,
Lans-en-Vercors / Val-d'Isère,
Val-d'Isère / Lausanne
Lausanne / Trévoux
Trévoux / Lyon

- Pour voir son parcours :

<http://www.cessieu.fr/117/le-village-les-gens-dici>



Travaux d'aménagements :

- Trois nouvelles alvéoles ont vu le jour en 2017 permettant une capacité de 120 000 tonnes.
- Trois nouveaux drains (Alvéole 13) et 6 nouveaux puits (Alv 10/11/12) ont été forés en 2017 dans le massif de déchets, permettant d'optimiser la collecte du biogaz et de limiter encore plus les risques d'odeurs.



Alvéole 13 :



- Des travaux sont en cours pour la création d'un bassin pompiers afin de disposer d'une réserve incendie à proximité des alvéoles en exploitation avec plateforme de réception. Suite aux départs de feu, des visites de l'ensemble de la brigade de pompiers de La Tour du Pin ont été organisées les 4, 11 et 18 février et le 25 mars. L'objectif étant la prise en compte des spécificités afin d'être opérationnel en cas de sinistre (procédure d'invention - réserves disponibles - zones sensibles)
- Création de mesures compensatoires hydrauliques dans la zone artisanale de Rochetoir au croisement de la rue Pierre et Marie Curie et de la rue Joseph Jacquard au printemps et à l'été 2017 avec création d'une zone de surverse de 27100m³ (obligation réglementaire 25500m³). Véolia a ainsi rempli les obligations de compensation suite à l'aménagement du site. En complément de ces travaux, une action coup de poing a été réalisée sur ce site pour éliminer la renouée du Japon (espèce invasive). Cette zone est maintenant en cours de reprise par la végétation afin de redevenir une zone sauvage humide.
- La réalisation d'aménagements et cuvettes dans les marais de la Pélisse afin de créer des espaces propices au développement des amphibiens.

Exploitation 2017 :

Au 24/11/2017, 47.630 tonnes ont été acheminées sur le centre avec une perspective d'atteindre 53.000 tonnes en fin d'année, dont 10 tonnes correspondent à du remblai.

Le CET, c'est aussi une valorisation des gazs issus des déchets et une production d'électricité : plus de 2 millions de m³ de biogaz seront valorisés sur le site à travers les 2 micro turbines et le Transvap'o. Le taux de disponibilité de la plateforme de valorisation du gaz sera supérieur à 95 % pour l'année.

La production électrique estimée de l'année 2017 est de 965 000 kWh ce qui représente l'équivalent de la consommation électrique de 665 habitants. En comparaison, le site avait produit en 2016 à 942 000 kWh soit une consommation équivalent à la consommation de 533 habitants. Les difficultés de mise en service de ces équipements sont bel et bien derrière nous qui au-delà de la dynamique industrielle, a réduit considérablement les nuisances du centre pour les Cessieutois.

Un ecopâturage est réalisé à l'aide de moutons sur les digues périphériques et le massif enherbés de Cessieu au printemps et à l'été 2017.

Divers



Le conseil municipal Jeunes s'est réuni sur le site le 6 mai 2017. Ils ont pu assister à la projection d'un film sur l'exploitation et la gestion d'une ISDND, effectuer une visite des installations de valorisation et observer le site et la zone en exploitation. Le personnel Véolia s'est ensuite prêté à l'exercice de Questions/réponses.

Un suivi de la biodiversité avec prospection en mai sur les marais de la Pélisse a été effectué.



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Lors du conseil communautaire du mois de juillet 2017, les élus ont approuvé à l'unanimité la procédure du PLU Cessieutois dont la procédure avait été lancée en 2011 par le précédent conseil municipal, achevant ainsi un travail de longue haleine de plusieurs années.

Débatues en 2013, les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables ont servi de base dans la définition du PLU. Les élus souhaitaient ainsi répondre aux besoins en matière d'habitat, d'équipements structurants et d'activités économiques, tout en tenant compte des conditions de desserte par les infrastructures (route, gare ...). Ils souhaitaient préserver, voire restaurer certaines ressources du territoire comme l'eau potable, le foncier agricole, les zones humides ou encore la biodiversité. Enfin ils préconisaient l'amélioration des conditions de circulation et les déplacements dans la vallée, notamment tout le long de la RD1006.

De nombreuses personnes publiques associées à cette procédure (Etat, ERDF, GRDF, AREA, RFF... etc), ont été amenées à se prononcer sur la cohérence du territoire et ont émis un avis favorable à la procédure.

Du fait de sa situation, la commune a connu un développement démographique et économique important. De 2700 habitants en 2013 (source Insee), la population est, aujourd'hui, de plus de 2800 habitants (recensement Insee 2016). Cela résulte d'une attractivité géographique (en limite des départements du Rhône et de la Savoie) et d'un solde naturel positif où la moyenne d'âge est plutôt jeune.

Autre enjeu, celui de trouver un équilibre entre d'une part la prise en compte de cette attractivité et d'autre part le maintien des caractéristiques rurales, agricoles et économiques toujours présentes.

Il ressort des études que le rythme de la construction de logements devra être plus modéré, avec une dynamique de la population qui devrait se maintenir. L'objectif de diminution du rythme de constructions de logements doit être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Nord Isère : passer d'une moyenne de 27 logements par an (entre 2003 et 2012) à un objectif maximum de 16/18 logements/an/ha soit environ 200 logements pour une consommation foncière d'environ 12 ha. Chiffres qu'il va falloir respecter pour être en cohérence avec les infrastructures communales (écoles, voirie, réseaux ...) et maintenir l'équilibre avec les espaces agricoles. La prise en compte de l'environnement dans le PLU a été déterminante, les élus souhaitant assurer une gestion économe de l'espace et ainsi lutter contre l'étalement urbain.

Pour répondre à cet objectif impératif, et indépendamment des souhaits de chacun, il a fallu procéder à des déclassements de terrains. Cette procédure ne s'est pas

faite arbitrairement et il a été tenu compte de la situation de chacune des parcelles et des observations clairement exprimées dans le cadre des réunions publiques ou lors de l'enquête publique, des propriétaires souhaitant également un déclassement de leurs parcelles. Il a aussi été tenu compte d'études primordiales comme la carte des aléas, le PPRI (proximité des cours d'eau), du tracé ferroviaire Lyon-Turin, ou encore des zones à vocation économique auxquelles la commune ne peut se soustraire.

Les Vals du Dauphiné reprennent la procédure Cessieutoise dans le cadre du PLU Intercommunal. Le cabinet retenu est donc susceptible d'apporter certaines modifications. Le cas échéant, j'engage tous ceux qui y ont un intérêt à suivre l'actualité de cette procédure afin de faire valoir leurs droits. Pour toute question, une adresse plui@valsdu-dauphine.fr, les techniciens en charge de la procédure s'efforceront de vous répondre.



En cette année 2017 qui s'achève, l'action menée par les membres du Centre Communal d'Action Social a été dense.

Ils ont œuvré pour être, une nouvelle fois, au service des administrés, notamment des plus fragiles. Pour se faire, leur travail s'est orienté autour de deux axes principaux, des services quotidiens apportés à la population et des temps forts, bien évidemment.

Le CCAS au quotidien...

Avec un budget 2017 de 81 300€, dont une subvention communale de 38 950€ (en baisse par rapport à 2016, où elle était de 40 000€), les finances sont donc saines et bien gérées. Elles permettent d'assurer sereinement et quotidiennement de nombreux services.

- Depuis longtemps la commune propose le portage des repas à domicile, aux personnes âgées ou identifiées comme handicapées. Ce ne sont pas moins de 5 186 repas qui ont été livrés en 2017 pour 28 personnes (soit 25 foyers), preuve s'il en fallait, que ce service a trouvé depuis longtemps son public. M. et Mme Perrin, restaurateurs au Provençal à la Chapelle-de-la-Tour assurent efficacement la confection de ces repas depuis de nombreuses années maintenant.

Au 1^{er} octobre dernier, le CCAS s'est résolu à appliquer une légère hausse de ses tarifs.

Nouveaux tarifs au 01/10/2017 :

Personne seule Revenus mensuels en €	Couple Revenus mensuels en €	Prix du repas en €	Anciens tarifs en €
Moins de 800€	Moins de 1200€	6.80€	6.50€
De 801 à 1000€	De 1201 à 1500€	7.30€	7.00€
De 1001 à 1400€	De 1501 à 2200€	7.80€	7.50€
De 1404 à 1800€	De 2201 à 3000€	9.50€	10.00€
Plus de 1800€	Plus de 3000€	11.00€	10.50€

Il est à noter que cette hausse modique est la première depuis le 01/01/2014, date de la dernière augmentation.

- Par ailleurs, la commune de Cessieu, en lien avec le CCAS de Bourgoin-Jallieu, assure toujours un service de Téléalarme auprès de 12 personnes. Ce service, rassurant pour les familles, permet de maintenir à leur domicile le plus longtemps possible, de nombreuses personnes. Au 1^{er} janvier 2018, les prix de ce service ont également évolué, car ils sont passés à 33€ l'abonnement mensuel pour les équipements RTC (au lieu de 31€) et à 36€ l'abonnement mensuel avec l'équipement GPRS (au lieu de 38€). L'accueil de la mairie reste à votre disposition, aux heures d'ouverture, pour plus de renseignements ou explications...
- Enfin, le CCAS a souhaité diversifier son action en l'étendant à un public beaucoup plus jeune, celui des Cessieutois âgés de 17 à 22 ans ! Nous avons lancé le projet «Conduis ta vie» en fin d'année 2017, avec la

volonté d'aider financièrement, à hauteur de 500€ chacun, deux jeunes en train de passer leur permis de conduire ; sésame aujourd'hui indispensable pour s'insérer dans la vie professionnelle. Cependant, nous avons voulu que notre projet soit porteur de valeurs civiques et sociales car, en échange de cet argent, ces deux jeunes se sont engagés à effectuer 35h00 de bénévolat auprès de la commune, dans ses différents services. AMBRE CUVELIER (qui a déjà effectué son stage début janvier 2018) et MARCELINE CERCLERAT (qui le fera courant février), sont nos heureuses lauréates. Espérant que ce petit coup de pouce leur soit profitable à tous points de vue...



Nos temps forts...

- Bien sûr, l'action du CCAS ne s'arrête pas là, car nous aimons la convivialité et le partage. Nous avons donc convié les personnes âgées de plus de 72 ans, à partager un bon repas, confectionné par le restaurant Le Traditionnel à Cessieu, le dimanche 30 avril dernier. A cette occasion, nous nous sommes retrouvés environ 90 personnes. Ce moment festif, accompagné joyeusement par les musiciens de l'Accordéon-Club de Chatonnay, est pour nous tous un temps fort, toujours apprécié.



- Plus récemment, a eu lieu la distribution des traditionnels colis de Noël, chers à nos anciens. Cette dernière a eu lieu le samedi 16 décembre dernier, les membres du CCAS, épaulés dans leur mission par les enfants du CME, ont livré 184 colis (dont 8 colis spécifiques pour des personnes à l'hôpital, que nous n'oublions pas). Ces colis contenaient chocolats, pâtes de fruits et autres douceurs salées et sucrées, accompagnés d'une bonne bouteille à

déguster et d'un petit cadeau, une jolie lampe-torche à LED, pour voir clair en toutes circonstances ! Espérant que cela fasse plaisir au plus grand nombre.



Je finirai mon propos en vous souhaitant à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2018 qui débute. Qu'elle soit porteuse d'espoir, de chance et de gaieté pour chacun d'entre vous.

BONNE ANNEE !!

Marilyne BEL-SICAUD

Commission fêtes et relations avec les associations



Fidèles à elles-mêmes, les associations ont une fois de plus animées le village durant toute l'année 2017. Le calendrier des fêtes établi pour cette année, nous pouvons constater (dernière page de ce bulletin) que de très nombreuses activités diverses et variées sont proposées. Plus de 120 Cessieutois sont impliqués dans les différents bureaux pour planifier et organiser la gestion de leurs associations afin de permettre à plus de 550 autres Cessieutois de venir chaque semaine s'entraîner, jouer, se divertir et venir à la rencontre des autres. Bien sûr le nombre d'adhérents ne se limite pas à ces chiffres puisque la qualité de nos associations fait déplacer, largement, autant de personnes des communes voisines. La commune les soutient dans la mesure du possible : prêt de salles, de matériels, personnel communal, subventions, diffusion d'informations... Toutes ces aides restent gratuites, la vigilance de chaque utilisateur est demandée afin de préserver le matériel qui leur est confié dans le respect et la bonne entente entre tous.

Félicitations à Alain LANFRAY qui a reçu une médaille de bronze pour le dévouement et le bénévolat.

Cela fait 40 ans qu'il s'investit auprès des associations foot, boules lyonnaises, Téléthon etc....



Michel GROSSELIN a décidé de lui faire obtenir une médaille qu'il a bien mérité au cours d'une réception à Eybens au mois de Novembre. Nous souhaitons la bienvenue à «Fit'n Dance» club de Zumba.



2017 s'achève et, comme chaque année, il m'appartient de faire le bilan de la Commission des Affaires Scolaires et Péri-scolaires et de vous le présenter.

LES ECOLES



Cette année scolaire fut encore une fois une très belle année pour nos élèves, le résultat d'un travail en concertation entre les équipes enseignantes et la municipalité mais aussi une année forte en émotion.

Ils ont voulu montrer eux aussi qu'ils étaient contre la haine et la violence : chanter pour vaincre la haine et la folie humaine : un message fort et plein d'espoir



C'est un concert à guichets fermés que les écoles de Cessieu, accompagnées du collège Le Calloud, ont tenu à la fin du mois de mars, pour l'association des «AnGES de Nice». Le projet était d'envergure et a nécessité de fréquentes répétitions, pour garantir au public un spectacle à couper le souffle. Si le collège abrite depuis plusieurs années une chorale, les écoles du Château et du Bois de Cessieu ont souhaité participer à cette belle initiative, en proposant trois chants, dont un commun à tous les choristes. 140 écoliers et collégiens ont fait entendre leurs voix, se répartissant la scène sur les deux soirées programmées. En guise de récompense, la fierté partagée d'un joli coup de pouce pour une noble cause.

Contrairement aux autres années, la Gendarmerie n'a pu s'engager, faute de moyens humains, auprès des écoles de Cessieu, dans le cadre du Permis Piétons pour les élèves de CE2 et du Permis Internet pour ceux de CM1 – CM2. L'apprentissage des règles simples de circulation piétonne a pu toutefois être suivi par les élèves des cycles 2 et 3 dans le cadre l'APER (Attestation de première éducation à la route) puisque prévu à leur programme de cours.

Ces règles ont pu aussi s'appliquer dans le cadre du projet scolaire Vélos Citoyens. Les CM2 ont des mollets en béton grâce au dynamisme sans faille de leur enseignante. L'objectif est de transmettre un message fort à des élèves d'écoles plus ou moins voisines. Dernièrement, la classe cessiutoise a reçu un groupe de l'école Victor-Hugo de Bourgoin-

Jallieu. «Pour accueillir les enfants, nous leur avons proposé de découvrir notre travail sur le secourisme à travers des affiches, des mises en situation, etc. C'est notre message», explique l'institutrice. Il a été transmis par voie douce à l'école de La Bâtie-Montgascon, avec le message berjallien. Une preuve que l'enfance sait se faire citoyenne.

Les enseignants ont aussi rappelé aux élèves les règles principales de sécurité de navigation sur internet. Je profite de ces quelques lignes pour rappeler les règles essentielles de l'utilisation d'Internet : se préserver et se protéger devant son écran d'ordinateur mais aussi être respectueux des autres et suivre des règles simples de bonne éducation, sans se poser comme juge ou accusateur. Il n'est jamais trop tôt ou trop tard pour connaître l'envers du décor des réseaux sociaux, et ça les enfants maintenant, l'ont bien compris.

Ils avaient commencé l'année dernière, les élèves de CM1 et CM2 de l'école du Château poursuivent cette année leur chasse aux économies avec le défi « Classe Énergie ».

Le Défi Class'Énergie est un concours inter-écoles dont l'objectif est simple : économiser le plus possible d'énergie (électricité, chauffage) et d'eau dans son établissement scolaire.

Dans chacune des huit écoles participantes, une classe pilote de CM1 ou CM2 a assisté à quatre modules d'enseignement sur l'énergie (programme de l'Éducation nationale) assurés par l'AGEDEN (Association pour une gestion durable de l'énergie). Chaque classe a ensuite imaginé et créé une campagne de communication auprès des autres élèves de l'école afin de les sensibiliser aux bons gestes pour économiser l'énergie. Les élèves de Cessieu ont travaillé autour du concept «manger, produire et bouger autrement» et se sont classés premiers en participant à un pique-nique sans déchet : 64 grammes de déchets pour une classe entière ! Nous les félicitons...

Cette année, la montagne s'est invitée à Cessieu dans le cadre de l'opération «Prévention montagne» des CRS car la montagne, ça s'apprend.

Alors, pour permettre de donner à cette action préventive toutes ses chances, quatre policiers ont installé, non loin du restaurant scolaire, un mur d'escalade, histoire d'allier l'utile à l'agréable.



Mais pour connaître les règles de sécurité en montagne, il ne suffit pas simplement d'enchaîner les prises sur une surface verticale. La formation des CRS a su apporter aux enfants un savoir complet en la matière. Au total, neuf classes auront bénéficié d'une formation de deux heures, avec des créneaux répartis tout au long de la semaine. À l'issue des ateliers, les enfants ont reçu un diplôme, ainsi que les règles de base à partager en famille. «Les trois quarts des accidents de montagne pourraient être évités en suivant nos conseils aujourd'hui. Certains découlent d'erreurs bêtes», souligne Nicolas membre de l'équipe. L'unité «Prévention montagne» parcourt la France tout au long de l'année. En partenariat avec la MAE et le Vieux campeur, les intervenants sont avant tout des policiers passionnés par la montagne, toujours en recherche de nouvelles actions préventives.

Côté classe, le bilan est plus que positif. Les enfants ont pris plaisir à connaître les secrets d'une bonne pratique de la montagne et cela d'une manière ludique.

Comme chaque année maintenant depuis 3 ans, les élèves de l'école du Bois de Cessieu ont participé au Challenge «Marchons vers l'école» mis en place par l'Agence de Mobilité Nord Isère. Malgré un investissement maximum des enfants et des parents chaque mardi du mois de mai en arrivant à l'école à pied, en vélo, en calèche... pour se retrouver devant un petit déjeuner copieux servi par les parents d'élèves, ils n'ont pu remporter cette année le trophée. Ce n'est que partie remise l'année prochaine, nous leur faisons confiance ! Et continuons malgré tout à suivre leur exemple !

Chaque année, à la fin du mois de juin, c'est toujours un plaisir de récompenser « nos grands » qui quittent l'école primaire. Il leur a été remis un dictionnaire d'anglais, une calculatrice et des stylos : de quoi commencer à remplir le cartable pour la rentrée de septembre.



Le 7 juillet, la cloche a sonné une dernière fois pour annoncer les vacances pour tous, les petits et les grands ! Et c'est aussi le début de grandes vacances pour Mademoiselle GUILLAUD, directrice de l'école maternelle du Moulin depuis plus de 25 ans, qui prend aujourd'hui sa retraite. Nous

la remercions pour toutes ces années passées au service de nos enfants et toute l'équipe municipale lui souhaite une longue et heureuse retraite...

La rentrée

Madame Véronique FOURNERON, ancienne enseignante et directrice de l'école de Saint Victor de Cessieu, a pris ses nouvelles fonctions de directrice de l'école du Moulin. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le 4 septembre 2017, l'heure d'une nouvelle rentrée scolaire a sonné et 329 enfants ont franchi les portes de nos trois écoles :

- A l'école maternelle du Moulin, nous accueillons cette année 42 élèves de petite section, 52 de moyenne section et 34 élèves de grande section, soit un total de 128 enfants et dans le courant du 1^{er} trimestre, ils seront rejoints par 5 enfants, ce qui porte à 133 le nombre d'enfants répartis en 5 classes.
- A l'école élémentaire du Château, ce sont 180 écoliers qui ont posé leurs cartables sur les bancs de l'école. Ils sont 31 CP, 40 CE1, 37 CE2, 39 CM1 et 33 CM2 répartis en 7 classes,
- Enfin 21 élèves ont fait leur rentrée dans la classe unique de l'école élémentaire du Bois de Cessieu, répartis du CP au CM2.

La nouvelle organisation du temps scolaire

Depuis maintenant 3 ans, afin de respecter le décret réformant les rythmes scolaires, la commune de Cessieu avait acté le changement et ainsi modifié les horaires des écoles et créé les temps d'activités périscolaires. Tout d'abord hésitante, cette démarche a été consolidée, il y a 2 ans par la signature de notre PEDT (Projet Educatif de Territoire). Jusqu'au 7 juillet 2017, environ 150 enfants fréquentaient les TAP chaque jour.

Au mois de juin, le gouvernement s'est repositionné sur l'organisation des Rythmes Scolaires remettant en cause la réforme des rythmes scolaires. Il est ainsi permis aux communes qui en feraient la demande de revenir à la semaine de 4 jours d'école et à la suppression des temps d'activités périscolaires.

Lors des conseils d'écoles du mois de juin, dans l'hypothèse où le décret gouvernemental modifiant les rythmes scolaires serait publié avant la fin de l'année scolaire, nous avons présenté aux parents d'élèves délégués et aux enseignants, une nouvelle organisation permettant le retour à quatre jours d'école. Cette décision a été motivée en prenant en compte ce qui avait été évoqué lors des conseils d'écoles extraordinaires tenus au mois de décembre à savoir la grande fatigue des enfants, les journées à rallonge... Un avis favorable a été émis par chaque conseil d'écoles.

Par délibération du conseil municipal en date du 30 juin 2017, la demande de retour à la semaine de 4 jours d'école a été votée et transmise à Monsieur l'Inspecteur d'Académie qui l'a validée.

Voici donc la semaine d'école :

Nouveaux horaires d'école :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 8h30 à 11h45 - 13h45 à 16h30

Horaires de la garderie :

- Périodes du matin : 7h30 à 8h30
- Périodes du soir du lundi au vendredi : 16h30 à 18h30

Horaires du Centre de Loisirs :

Mercredi : 8h00 à 18h00

La commémoration du 11 novembre

Cette année, malgré une météo peu clémente, les enfants des écoles de Cessieu participaient activement à la cérémonie du 11 novembre et commémoraient, entourés de leurs aînés, le souvenir de ceux qui sont tombés pour la France en chantant avec entrain la Marseillaise.



Les services periscolaires

En préambule, un simple rappel : les inscriptions aux services périscolaires de la commune (garderie et restaurant scolaire) ne sont possibles que via le logiciel de réservation 3D Ouest.

La Pause Méridienne

L'année dernière, je vous présentais notre nouveau prestataire, la société SHCB, que nous avons choisie pour assurer la préparation des repas du restaurant scolaire. Après un an d'exercice, nous ne pouvons que constater que ce choix était le bon, les menus



proposés remportent un franc succès auprès des enfants en respectant nos exigences de qualité.



Aujourd'hui, pratiquement 200 repas sont servis par jour dans l'ensemble des restaurants scolaires : 110 le sont en moyenne au restaurant de la Croix de Pierre, 70 au restaurant de l'école du Moulin et 14 à l'école du Bois. Ce service est depuis quelques années en régulière augmentation.

Le restaurant scolaire de l'école Maternelle voit la plus régulière augmentation de ses effectifs. Cette situation nous amène à réfléchir d'ores et déjà à une nouvelle organisation pour la rentrée prochaine. En attendant, nous faisons tout notre possible afin d'assurer un service des repas dans les meilleures conditions pour nos petits bouts (nouveaux mobiliers, peut-être un changement de salle provisoire...).

Le temps de pause méridienne doit être un moment convivial, de repos et de détente pour les enfants. Soucieux de ces priorités, les agents communaux ont un rôle éducatif important à transmettre. Ils ont choisi d'expliquer les règles du restaurant scolaire en créant des affiches et en les présentant aux enfants. Pour que cette pause méridienne reste un moment agréable pour enfants et agents, tout le monde doit respecter et faire respecter le cadre de ce temps périscolaire.

Le déroulement de la pause méridienne se fait autour de deux services, des activités continuent d'être proposées aux enfants pendant leur temps de pause avant ou après le repas. Par période de 6 semaines, les agents du restaurant de la Croix de Pierre mettent en place « un évènement » (une animation qui a pour but de réunir tous les enfants).

NOS RÈGLES DE VIE AU RESTAURANT SCOLAIRE

J'AI LE DROIT

- De me servir et de goûter à tous les plats
- De manger à ma faim et de me resservir en partageant
- De lever la main pour aller chercher de l'eau
- De discuter dans le calme avec mes copains et mes copines pendant le repas
- D'aider les agents si besoin

J'AI LE DEVOIR

- De me laver les mains
- De m'asseoir à table calmement
- De respecter les lieux et le matériel
- D'être poli et de respecter tout le monde
- De goûter à tous les plats
- De manger proprement sans gaspiller la nourriture
- D'écouter les dames de cantine
- De participer au nettoyage de ma table
- De respecter toutes ces règles

JE N'AI PAS LE DROIT

- De crier ou de courir dans la cantine
- De manger avec les doigts
- De me lever sans avoir la permission
- De gaspiller ou de jouer avec la nourriture
- De prendre deux morceaux de pain
- De jouer dans les toilettes
- De jouer avec mes couverts
- De me balancer sur ma chaise
- D'être insolent, grossier ou violent avec mes camarades ou avec les adultes

Rappel du Fonctionnement

11h45 à 13h45 lundi, mardi, jeudi et vendredi
Inscription en ligne via le logiciel (3DOuest)
Menus : sur le site de la Mairie et sur le logiciel
Coût : 4€ (tarif voté lors du conseil municipal du 15 décembre 2015 et non augmenté depuis)

La Garderie

Trois lieux accueillent les enfants le matin et le soir :

- La salle du préfabriqué dans l'enceinte de l'Ecole Maternelle du Moulin
- La salle de classe de l'Ecole Elémentaire du Bois
- Les locaux du Centre de Loisirs pour les enfants de l'Ecole Elémentaire du Château



Malgré la disparition des TAP, les effectifs des différents sites de garderie restent constants, environ 60 enfants fréquentent les garderies chaque jour.

Rappel du Fonctionnement

Matin de 7h30 à 8h30

Soir de 16h30 à 18h30

Depuis la rentrée 2017, nous proposons des tarifs dégressifs à l'achat des cartes de garderie :

- Carte de 20 ½ heures : 18€, soit la ½ heure à 0.90€
- Carte de 40 ½ heures : 34€, soit la ½ heure à 0.85€
- Carte de 60 ½ heures : 48€, soit la ½ heure à 0.80€

Enfin, un coupon distribué aux parents leur permet d'être informés de la fin de leur carte laissée en garderie.

Les cartes s'achètent via le logiciel.

Je conclurai cet article en remerciant, comme chaque année depuis le début de mon mandat, parce qu'il serait difficile de travailler sans eux : Landry Da Silva, responsable des Services Périscolaires qui est à la fois présent sur le terrain avec les enfants, les agents mais aussi auprès des enseignants et des familles, les agents communaux qui prennent leur travail à cœur et qui transmettent à nos enfants toutes les valeurs nécessaires pour bien grandir, les membres de la commission scolaire aux côtés de qui il est plus facile de réfléchir et de prendre des décisions. Je vous dis à tous un grand merci.

Parfois, les gens oublient que chaque jour est important dans les 365 jours que composent 2018. Alors, en mon nom et au nom de toute la commission scolaire, je ne vous souhaite pas une bonne année...mais 365 jours tous bien différents, remplis de surprises, de rêves, de découvertes et de bonheur !



Rigol'âne est toujours fréquenté par un grand nombre d'enfants de 3 à 11 ans, son taux d'occupation stable, flirte avec la limite de sa capacité d'accueil. Suite à la fin des TAP à la rentrée de septembre, les enfants peuvent profiter, les mercredis toute la journée, des animations proposées par l'équipe de Landry Da Silva, directeur du centre de loisirs. Les enfants sont accueillis pour les vacances scolaires toute l'année, seulement 2 semaines de fermeture mi-août et une pour Noël.



Justine Pontal, Directrice adjointe depuis deux ans, en contrat d'apprentissage, a réussi brillamment son diplôme «BPJEPS» et nous a quittés en septembre. Nous la croiserons régulièrement puisque qu'elle est la nouvelle directrice du centre de loisirs de la commune de Rochetoirin, des animations conjointes ont déjà eu lieu et je pense que nous en verrons d'autres au cours de cette année 2018.

Les plaquettes des animations proposées pour les mercredis et les périodes de vacances sont distribuées régulièrement dans nos écoles, elles sont disponibles en Mairie au centre de loisirs et sur le site internet.

Vous trouverez la grille des tarifs sur la page des finances avec tous les tarifs communaux.



La communauté de communes des Vals du Dauphiné propose sur tout le territoire un service jeunesse pour les 11 / 17 ans. Leur site internet vous permettra de trouver toutes les modalités de fonctionnement de ce service.

<http://www.valsdudauphine.fr/actualites/actualitesjeunesse-11-17-ans/>



AIDE AU BAF A 2018

ENVIE D'ETRE ANIMATEUR

Vous avez entre 17 et 25 ans
Vous habitez Les Vals du Dauphiné
La Communauté de communes peut vous aider

Flashez ce code pour réaliser votre dossier de candidature

contact@valsdudauphine.fr
04 74 97 05 79
d'infos : www.valsdudauphine.fr

Les Vals du Dauphiné
Service Jeunesse

En 2017, nous avons visité le CET de Cessieu, centre d'enfouissement technique de l'entreprise Véolia. A notre arrivée un monsieur nous a chaleureusement accueillis et nous a expliqué à quoi servait ce site et son fonctionnement.



Les déchets sont enterrés dans des trous (casiers qui comprennent chacun 6 alvéoles). Au fond, une couche d'un mètre d'argile puis une bâche (membrane géotextile) avant de déposer les déchets. Cela empêche que le jus (lixiviats) des déchets s'infiltre dans la terre et pollue l'eau souterraine. Ce jus est récupéré et traité à part. Les déchets sont empilés par couches successives recouvertes de terre. Les déchets qui sont enfouis dans cet endroit sont des déchets d'entreprises non recyclables. Les déchets ménagers de nos maisons vont eux être traités à Bourgoin Jallieu. C'était très intéressant, on a appris beaucoup de choses.

Au moment de Noël, on apporte des cadeaux aux personnes âgées de la commune. Nous allons à leur rencontre pour discuter avec eux.

Au mois de novembre, nous avons invité les nouveaux arrivants. Nous leur avons présenté la commune et ses nombreuses activités. Ensuite nous avons pu discuter avec eux et faire leur connaissance autour du verre de l'amitié.



Comme chaque année, nous avons participé aux nombreuses commémorations. Nous avons lu des textes et chanté l'hymne national en l'honneur des soldats morts pour la France lors des différentes guerres.

On a constaté qu'au Bois de Cessieu il n'y avait pas de jeux adaptés aux plus grands. Nous avons donc décidé d'étudier la possibilité d'en construire un nouveau. Nous avons présenté notre projet au Conseil municipal adulte. Ils ont accepté notre proposition et les travaux devraient démarrer au printemps.

Nous vous souhaitons une heureuse année 2018.





L'année 2017 qui vient de s'achever, a permis à la commission fleurissement de poursuivre son chemin, dans la droite ligne qu'elle s'était fixée depuis le début du mandat. Elle a donc encore œuvré, épaulée par les services techniques de la commune, dans le sens du bien-« être » commun et avec la volonté que Cessieu demeure une commune, encore et toujours rurale, et dans laquelle il fait bon vivre. Pour se faire, elle a eu à cœur de maintenir un fleurissement communal le plus important possible, avec des massifs innovants et colorés ; le tout avec un budget serré (et maîtrisé) et en préservant la nature.

Notre action se décompose en plusieurs points, avec, dans un premier temps, l'achèvement de l'installation de l'arrosage automatique dans les massifs où cela était possible. Cette action nous permet, non seulement, de gagner du temps, mais aussi d'économiser de l'eau car le goutte à goutte est bien moins gourmand que l'arrosage classique. Pourtant cela n'a pas empêché nos plantations et espaces verts de souffrir un peu cet été. Il faut dire que nous avons connu une année 2017 particulièrement sèche. Il convient d'ailleurs de rappeler que jusqu'au 31 décembre dernier, nous étions sous l'emprise d'un arrêté préfectoral qui nous interdisait l'arrosage des espaces verts et enceintes sportives et ce, depuis l'été...

Pour maintenir un village propre malgré les nouvelles réglementations très contraignantes, nous avons, dans un second temps, investi dans du matériel de désherbage alternatif, pour l'entretien de la voirie communale. Cependant, sans l'usage de produits phytosanitaires et autres pesticides ou herbicides, notoirement dangereux pour la santé, c'est notre conception même de l'entretien de nos rues qui semble à repenser. C'est en ce sens que les commissions Fleurissement et Environnement ont de nouveau sollicité la population, par le biais d'un tract mis dans les boîtes aux lettres. Notre objectif était de faire prendre conscience à tous que l'intérêt général passait par l'implication de chacun dans le désherbage de son bout de trottoir ou de son pré, dans la lutte contre l'ambrosie, par exemple, qui est un autre de nos combats...

Enfin, la commission qui souhaite être au plus près de la population a renouvelé l'action «matinée compost», organisée pour la deuxième année consécutive, le samedi

8 avril 2017. A cette occasion, environ 40 M³ de compost, fabriqué toute l'année par nos services techniques, ont trouvé preneurs auprès des multiples jardiniers de la commune. Cette action, entièrement gratuite, est plébiscitée par les Cessieutois et nous souhaitons la poursuivre, dans la mesure de nos moyens. Bien entendu notre action auprès des administrés s'est poursuivie par l'organisation de notre concours annuel de maisons fleuries. Nous avons organisé une petite réception pour récompenser les plus belles fleurs ou plantations, le vendredi 17 novembre dernier, à laquelle nous avons convié les lauréats suivants :

Décor floral visible de la voie publique :

Mme et M. André BRIOUDE
Mme et M. Jean-Claude SAUNIER
Mme et M. Bernard GAUTIER

Maisons avec jardins visibles de la voie publique :

Mme et M. Frédéric ROSADO
Mme et M. Yves FAURIE
Mme et M. Etienne TAMASI

Balcons et terrasses :

Mme et M. DIOGO
M. VAIR
M. NADJAN

Commerces et services :

Restaurant « Les 4 vents » (Magali VIDAL-PERRIER)



En hors catégorie nous avons souhaité récompenser Mme et M. René BERTHOLET, que la commune a également inscrit au concours départemental des villes et villages fleuris. La cérémonie de remise des prix du département a eu lieu à Sassenage, le mardi 28 novembre et Cessieu s'est vu décerner d'un prix spécial du jury, celui «de la meilleure



progression pour une commune ayant une fleur, toutes catégories comprises». Preuve que notre investissement n'est pas vain et qu'il s'inscrit dans la bonne direction, celle du long terme avec une gestion raisonnée. Cela nous conforte dans nos choix et nos orientations pour l'avenir...

A Cessieu, plus que jamais, nous sommes fiers d'œuvrer pour la meilleure qualité de vie possible de nos administrés. Et comme le disait Antoine de Saint-Exupéry en son temps : «La Terre ne nous appartient pas, nous l'empruntons seulement à nos enfants»...



Voie de déplacement mode doux

C'est le nom de ce que la plupart d'entre nous appellent «la piste cyclable».

Lors de l'élaboration du schéma directeur des voies de déplacements mode doux, la Communauté de Communes des Vallons de la Tour a inscrit une liaison classée prioritaire entre Cessieu et Saint Didier de la Tour le long de la RD 1006. Une section de 2km a été réalisée entre La Tour du Pin et St Didier. La commune de Cessieu a initié une tranche de travaux allant du Carrefour de La Madeleine au Carrefour de Pévrin. Longue de 1400 mètres cette voie permettra le déplacement sécurisé des piétons, cyclistes ou personnes à mobilité réduite. Les premiers à bénéficier de cette sécurisation sont les enfants de Fossas scolarisés à La Tour du Pin et qui doivent se rendre soit à l'arrêt de bus de Pévrin ou à celui de la Madeleine en marchant jusqu'à ces derniers temps sur la route et dans la pénombre des mois d'hiver. Cette voie desservira également la Zone Industrielle, et est appelée à se prolonger sur les communes de Rochetoirin et Saint Jean de Soudain.. Elle est séparée de la chaussée automobile par un dispositif de retenue (glissière béton), surmonté par une barrière bois sur une grande partie de la longueur. Ce dispositif est agréé et imposé par le Conseil Départemental gestionnaire de la RD 1006.

Les travaux ont consisté au curage du fossé, la pose d'un drain et gravier ainsi que la réalisation de la piste en enrobé. Les travaux se sont terminés courant novembre avec la



pose de la signalisation et des différentes bornes. A cette occasion 200 mètres de canalisations d'eau potable ont été remplacés avec reprise des branchements et remplacement d'un poteau incendie. L'étude a été réalisée par la Communauté de Communes des Vallons de la Tour avant le passage aux VDD. Le financement a été assuré par l'Etat, le Conseil départemental, la Région, et la commune.

Issue des lois NOTRe et MAPTAM, la compétence GEMAPI entrera en vigueur au 1er janvier 2018.

Initialement destinée à ne plus laisser de cours d'eau sans gestionnaire attribué et à clarifier les rôles des différentes collectivités territoriales, cette nouvelle compétence aura un impact important sur la manière d'intervenir sur nos cours d'eau.

La logique de bassin versant prévaut sur le découpage territoriale des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale aussi la compétence sera exercée à l'échelle de la communauté des Vals Du Dauphiné par les syndicats existants (SMABB, SIGA, SHR ...), en l'occurrence le SMABB concernant la commune de Cessieu.

Techniquement, la mise en place de la Gemapi soulève quelques enjeux. Ces derniers s'étendent de la traduction opérationnelle des termes juridiques à la mise en place des missions précises adaptés à un contexte local, soit sept bassins versants différents en ce qui concerne les VDD. En l'absence de jurisprudence et de retours d'expérience, cet exercice s'avère parfois difficile.

Le financement de la Gemapi n'est pas neutre pour les habitants de nos communes. Si l'état impose des règles et normes, le financement revient aux habitants. Le législateur a prévu une taxe pouvant s'échelonner entre 0 et 40 euros par habitant !.

A l'échelle des Vals du Dauphiné, la taxe ne sera pas mise en place avant 2019 car un travail en profondeur sur une programmation financière pluriannuelle est en cours avec les différents partenaires et les syndicats de bassins versants. De plus, elle se devra d'être homogène sur tout le territoire des VDD bien que les actions réalisées soient différentes d'un cours d'eau à l'autre.

L'autre fait notable lié à la Gemapi est le maintien des responsabilités des propriétaires riverains (au titre du Code de l'Environnement) et des Maires par rapport aux risques pour les biens et les personnes (Pouvoir de police, au titre du Code Général des Collectivités Territoriales).

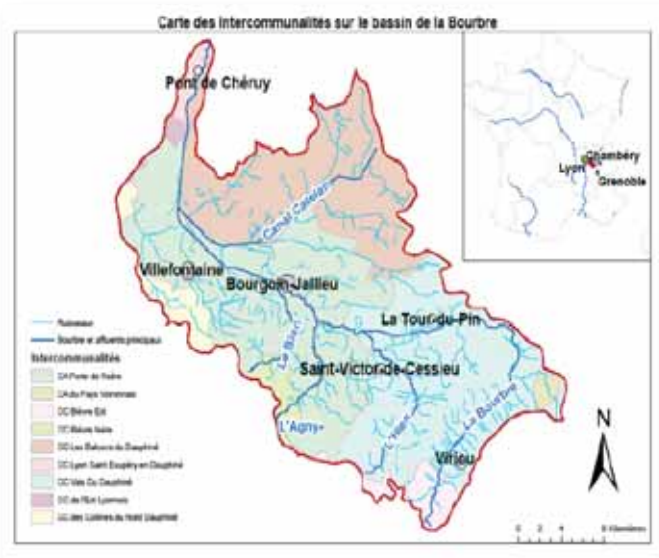


LA GEMAPI : deux objectifs liés, des actions transversales

Améliorer la qualité des cours d'eau et des zones humides et prévenir contre le risque d'inondations. A priori il n'y a pas de lien direct entre ces deux objectifs, et pourtant un grand nombre d'actions sur une rivière et son environnement permettent de répondre de manière couplée à ces enjeux très stratégiques pour le développement des territoires.

Concrètement, redonner à une zone humide ses fonctionnalités d'origine ou rendre à la rivière un espace de bon fonctionnement permettra de limiter l'impact des inondations tout en favorisant le développement de la vie aquatique, indispensable au maintien d'une eau de qualité.

Afin de répondre au double objectif de la GEMAPI sur son territoire de compétence, le SMABB prévoit lors des 8 prochaines années plusieurs travaux de grande ampleur : création de zones de stockage des eaux lors de crues (sur-inondation), renaturation de cours d'eau, protection et restauration de zones humides, ou encore suppression de seuils générant des obstacles au bon écoulement des eaux.



A l'automne, vos feuilles mortes valent de l'or : bichonnez votre sol !

Avec l'arrivée du froid, la fin des récoltes au jardin, l'abondance de feuilles mortes et de déchets de jardin... l'automne est une période idéale pour prendre soin de votre sol.

Un sol nu subit l'érosion, le lessivage, l'assèchement, les changements de température... et finit par perdre sa couche supérieure fertile au profit d'une croûte stérile. La vie du sol en est affectée.

Pour éviter les sols nus, après la fin des récoltes et le retrait des plants, une des solutions est de pailler avec vos végétaux de jardin (tontes, feuilles mortes, tailles de végétaux broyées). Le paillage servira de couverture protectrice et nutritive à l'activité microbienne du sol, tout en évitant la pousse d'indésirables. Votre sol est protégé et nourri : il reste vivant, aéré, humide, fertile.

A tester :

Le paillage idéal au potager : une couche de compost mûr puis une couche de feuilles mortes préalablement broyées. Au printemps, ratissez le surplus : votre terre est prête à être cultivée sans aucun travail préalable !

Le paillage idéal au verger : sur un large périmètre autour de l'arbre, une couche de compost mûr, une couche de tonte (ou autres végétaux frais), une couche de feuilles mortes, une couche de broyat de bois. Inutile de fertiliser ou désherber au printemps !

Valorisez vos déchets végétaux chez vous et réduisez vos trajets à la déchèterie

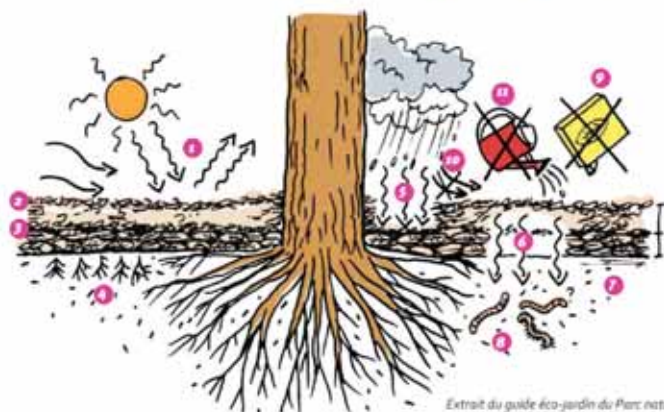
Optez pour la tonte mulching (laissée sur place) : pas de corvées de ramassage et un gazon nourri.

Les déchets de jardin grossiers et les feuilles mortes épaisses peuvent être aisément broyés à la tondeuse avant d'être utilisés en paillage protecteur et nutritif.

Vos tailles de haies ou de branches nécessitent l'utilisation d'un broyeur : empruntez gratuitement un broyeur du SICTOM (réservation sur le site <http://www.sictom-morestel.com>) et obtenez un broyat bien utile ! Des aides à l'achat de broyeurs existent : renseignez-vous !

Vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à participer à une formation gratuite sur le compostage et le paillage. Programme 2018 bientôt disponible sur le site du SICTOM.

Pourquoi pailler ?



Les bienfaits d'un bon paillage

- 1 Limitation des effets desséchants du vent et du soleil
- 2 BRP
- 3 Paillage de feuilles mortes
- 4 Limitation du développement des adventices*
- 5 Stockage de l'eau
- 6 Redistribution progressive de l'eau
- 7 Enrichissement du sol
- 8 Développement de la faune du sol
- 9 Fin des engrais
- 10 Fin du lessivage
- 11 Fin des arrosages

Extrait du guide éco-jardin du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse



Broyons nos végétaux !

Le SICTOM vous aide de 2 manières

**Prêt gratuit d'un
broyeur
semi-professionnel**



**Jusqu'à 40% de
subvention pour l'achat
d'un broyeur**

Conditions, réservations et renseignements
sur www.sictom-morestel.com
Suivez-nous sur facebook



3AC, journées d'accueil des enfants des écoles à l'aérodrome de Cessieu

Le nom complet de l'association 3AC est : Association des Amis de l'Aérodrome de Cessieu La Tour du Pin.

Cette association regroupe toutes celles et ceux qui, au-delà de la nécessité de protéger un précieux patrimoine aéronautique, ont compris qu'il fallait préserver les espaces verts de liberté contre des appétits politiques à court terme dont les dégâts sont irréversibles. Une fois bétonnée ou creusée, la prairie, sa faune et ses activités disparaissent à jamais et ne peuvent être remplacées.

C'est pourquoi les Associations de l'aérodrome de Cessieu se mobilisent pour sensibiliser les jeunes générations au précieux patrimoine voisin. L'an dernier déjà, les membres bénévoles pratiquant l'aéromodélisme, le vol à voile et l'ULM avaient accueilli, sur plusieurs jours, tous les enfants des écoles de Cessieu. Ces différents ateliers avaient permis aux jeunes visiteurs, accompagnés de leurs enseignants et parents accompagnateurs, de découvrir la plateforme et les différentes facettes de l'aviation pratiquée sur l'herbe verte de l'aérodrome de Cessieu.

Cette année, l'aérodrome a reçu la totalité des enfants de l'école de la commune voisine, Saint Victor de Cessieu. Le programme mis au point l'an dernier a été de nouveau déployé avec succès pour le plaisir des jeunes et des encadrants.



Pendant deux journées complètes, une centaine d'enfants ont assemblé et décoré de petits planeurs, pratiqué la simulation dans un cockpit de planeur et essayé le simulateur d'aéromodélisme, ils ont été initiés à la pratique de la radio communication en avion et ils ont visité les hangars pour faire connaissance avec les différentes machines volantes qu'ils contiennent.

Cette belle petite troupe a pu effectuer à pied le chemin de l'école jusqu'aux installations de l'aérodrome en traversant la prairie heureusement libérée de l'emprise des indésirables envahisseurs qui perpétuent leurs dégâts chaque année.



Au moment de se quitter les enfants ont reçu un diplôme et un petit pendentif en forme de planeur.

Cette année encore, nous avons pu lire dans les regards de nos visiteurs des étincelles qui nous ont donné la satisfaction d'avoir bien œuvré. Les membres des associations de l'aérodrome qui ont travaillé à la réussite de ces journées d'accueil gardent un souvenir enthousiaste de ces moments de partage.

La passion est transmissible à condition d'en parler, l'objectif a été de nouveau atteint à 100% cet été à Cessieu.

Rendez-vous l'été prochain pour l'accueil des écoles, rendez-vous tous les jours de beau temps pour l'accueil des visiteurs.

Emmanuel RICHER

Président de l'Association des Amis de l'Aérodrome de Cessieu



Cette année notre association avait 35 membres actifs, licenciés, à la Fédération Française de Vol à Voile avec plusieurs vols découvertes de 3 et 6 jours.

L'activité a une nouvelle fois augmenté avec près de 600 heures effectuées dans l'année et grâce à la participation active de 4 instructeurs. On note également, depuis cette année, de nombreux vols en semaine grâce à la disponibilité des instructeurs. On note la réalisation de 50 vols d'initiations.



Les résultats sportifs sont encourageants avec 2 vols de lâchés en solo dont un moins de 18 ans Emilien Muet et qui a obtenu brillamment son Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA). Thierry Vairai se classe troisième au concours régional de Moulin.

Deux stages de perfectionnement ont eu lieu en été à Moulin et à l'automne à Challes les Eaux.

Comme par le passé, les journées handisport et féminine ont rencontré un franc succès.

L'avion Remorqueur a subi un sérieux entretien contre la corrosion.

Cette année les licences françaises des pilotes ont été transformées en licences Européenne auprès des services de la DGAC.

Nous avons participé à la fête de l'âne et au forum de associations de Cessieu et nous avons apporté notre contribution aux 2 journées de présentation des activités sur l'Aérodrome pour les enfants de la commune de St Victor de Cessieu au côté de l'Association 3AC dirigée par Emmanuel Richer en juin.

Le 25 Novembre l'association a fêté les 35 ans de vie sur l'Aérodrome.

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22



A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2017. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017)



concert pour les ang 30 mars 2017





La troupe « au Théâtre Cessieutois » débute une fois de plus la saison au complet. Notre atelier fidèle à sa réputation d'épanouir les enfants grâce aux exercices et aux improvisations est très demandé. Aussi, la Présidente est très sollicitée par de nombreuses demandes d'inscription lors du forum et tout au long de l'année, mais nous ne pouvons pas donner suite à toutes. Nous sommes déjà très nombreux sur scène et nous avons fait le choix de réduire de quelques comédiens la troupe. Il faut à nouveau que nous formions des comédiens car les confirmés quittent peu à peu la troupe pour faire leurs études. D'autres comme Amélie ROSADO qui a beaucoup œuvré pour le théâtre depuis sa création en 2004 a terminé ses études et a quitté la troupe pour vivre d'autres aventures dans le centre de la France. C'est donc Bruno CHOLLAT qui la remplace auprès de Christine ROSADO en tant qu'assistant professeur.

Notre représentation théâtrale a rencontré un vif succès. Notre public ne faiblit pas, bien au contraire. Chaque année plus d'une centaine de spectateurs viennent nous applaudir à chacune de nos soirées improvisations et spectacle. Notre pièce du mois de juin « TV Champignac » a rencontré un très vif succès car nous avons invité la technologie. Des séquences filmées ont été insérées pour recréer un duplex comme un vrai journal télévisé. Les spectateurs ont été « bluffés » par le décor et cette innovation technologique. Une fois de plus les éclats de rire ont fusé du début à la fin grâce au talent d'écriture de Nicolas EPARVIER qui sait toujours exploiter avec brio les qualités de chaque comédien.

Grâce au travail d'improvisation, la troupe a su gérer les petits imprévus techniques en coulisses et combler les trous de mémoire avec un grand naturel. Pour le départ d'Amélie une scène a été écrite spécialement afin qu'elle puisse pour la première fois se retrouver sur scène avec sa famille et Nicolas. La séquence devait durer 5 minutes mais les comédiens tout à leur joie d'être ensemble sur scène ont fait durer le plaisir et sont partis en improvisation durant 15 minutes avec le naturel et le talent qu'on leur connaît. C'est avec chaleur et bonne humeur que les 26 comédiens amateurs entre 10 et 49 ans ont salué et remercié leur public et tous ceux qui contribuent de près ou de loin à leur succès.

Nous vous attendons donc encore nombreux pour notre soirée improvisation (sur réservation) du 10 mars 2018 et notre représentation théâtrale dans le style cluedo d'Agatha Christie du 9 juin 2018.

Bonne année 2018 à tous.



Scrabble

Au scrabble sont admis tous les adjectifs et noms (au singulier et au pluriel), les verbes (à l'infinitif et conjugués) répertoriés dans le dictionnaire officiel du scrabble remis à jour tous les 5 ou 6 ans.

Les noms propres ne sont pas autorisés, et, pourtant, de nombreux prénoms sont couramment utilisés car ils sont aussi des adjectifs et des noms communs.

De Aimé, Auguste, Axel, Baptiste, Benjamin ... à Véronique, Virginie et Zoé, en passant par Berthe, Célestin, Désiré, Fidèle, Guillaume, Gilles, Henry, Patrice, Jules et Julie, Isabelle, Jacqueline, Florence, Louise et Louis, Paulette, Pierrette, Léontine, Maya,



Modeste, Martial, Manuel, Richard, Robert, Serge, Séraphin etc.....

C'est plus de 100 prénoms qui ont une autre définition et trouvent place sur les grilles de scrabble, (comme vous pouvez le voir sur la photo ci contre).

Vous aimeriez jouer et découvrir vous aussi toute la richesse du vocabulaire en vous amusant ?

Venez nous rejoindre le vendredi à 14 h, à la salle du RAM à côté de la bibliothèque.

Pour plus de renseignement 2 numéros :

Jeannette 04 74 33 22 02
ou Suzanne 04 74 33 40 94

Country Dancers Forever

33

COUNTRY DANCERS FOREVER entame sa 7ème année sur la commune de CESSIEU.

C'est toujours avec le même enthousiasme que notre professeur Chantal anime les cours de danses COUNTRY.

Les cours ont lieu le mercredi de 20 h 20 à 22 h pour les avancés, et le jeudi à partir de 18 h 30 pour les débutants, 19 h 30 pour les novices, 20 h 30 pour les intermédiaires, à la salle du Colombier à Cessieu.

Toujours beaucoup d'adhérents participent à la vie du club et s'investissent dans nos manifestations. Nous organisons une soirée et un après-midi de danses Country par an, convivialité et sourires sont au rendez-vous. Chacun peut y participer en dansant ou en regardant évoluer les danseurs en dégustant les préparations culinaires de nos adhérents.



Notre groupe participe également aux fêtes de la région, notamment à Cessieu pour la fête de l'âne, à Bourgoin pour le festival des bikers. Nous sommes également présents au Téléthon de La Tour du Pin et cette année, à Cessieu. Le centre équestre de Satolas nous a conviés à sa fête pour l'animation. Nous allons aussi aux fêtes de la musique, aux mariages, aux anniversaires, dans les maisons de retraite, aux illuminations du 8 décembre, les fêtes d'été (Chezeneuve) etc... Notre groupe de démonstration est très actif, toujours de bonne humeur et prêt à danser pour le plaisir de tous.

Pour tout renseignement complémentaire et si vous voulez une démonstration : notre président Serge SABATIER est joignable au 06 28 61 02 18, notre prof Chantal au 06 82 40 65 17

Vous pouvez nous voir au Forum des associations pour les inscriptions !

ASC Gym détente

Septembre ! Reprise, dans la bonne humeur, de la section gym et une nouveauté cette année, avec la création d'une section « Pilates ».

Suite au départ de Dorothee pour raison familiale, nous avons recruté, Anaïs CLERC, éducateur sportif. Elle intervient le lundi de 19 h 30 à 20 h 45 pour le cours de gym basé sur le travail cardiovasculaire et le renforcement musculaire et de 20 h 45 à 21 h 30 pour le cours de Pilates auquel participe un groupe d'adhérentes motivées et en pleine progression physique.

Les cours de Pilates sont très techniques. Une bonne posture est essentielle à la pratique du « pilates ». Cette méthode douce vise à renforcer les muscles profonds. Elle est basée sur six principes (concentration, respiration, centrage,



contrôle, précisions et fluidité) qui doivent toujours rester à l'esprit de celui qui la pratique.

Patricia FRET, également titulaire d'une formation Pilates, intervient le vendredi de 09 h 00 à 10 h 15 pour le cours de gym et de 10 h 15 à 11 h 00 pour le cours de Pilates. Tous les cours sont accompagnés de musique, douce ou rythmée, selon les cours.

Les personnes qui souhaitent mieux connaître notre activité peuvent se renseigner auprès de :

- Madame Freddy SAUNIER – Tél. : 07.80.06.69.48
- Madame Renée BEL – Tél. : 04.74.88.31.96

Toutes les adhérentes vous souhaitent une bonne année 2018.

Préparez-vous à bouger, Fit'n Dance arrive à Cessieu !

2 Coachs diplômés Zumba®, plein d'énergie, pour faire danser 180 adhérentes sur des rythmes latino :

- Jess vous attend les lundis de 20 h 15 à 21 h 15 et les mardis de 20 h 30 à 21 h 30.
- Chris prend la relève les mardis de 19h30 à 20h30 et les mercredis de 20 h 15 à 21 h 15.

Les enfants aussi profitent de la Zumba Kid®. 2 cours leur sont proposés selon leur âge, les mercredis de 17 h 15 à 18 h 15 pour les 4/7 ans et de 18 h 15 à 19 h 00 pour les 8/12 ans.

Séverine, coach diplômé est là pour vous aider à dépasser vos limites lors d'un cours de Cross Training, les mardis de 18 h 15 à 19 h 00.

Ressourcez-vous au Posturing de Chris : Cours inspiré du Tai- chi, du Pilates et du Yoga, pour un bien-être garanti, les mercredis de 19 h 00 à 20 h 00.

Voyagez et évadez-vous au pays des mille et une nuits avec Jessica, qui vous initiera à la danse orientale, les mercredis de 19 h 30 à 20 h 30.



Des surprises et des événements viendront ponctuer l'année (Masterclass, moments conviviaux ...) afin de partager ensemble sport et bonne humeur.

N'hésitez pas à nous rejoindre et venez tester ces cours lors de séances d'essai ! Pour toutes informations, vous pouvez contacter Mme Morfin Sandrine : au 06.23.12.20.14 ou sandrine.morfin38@gmail.com

Pour suivre notre actualité, allez « Liker » la page Facebook de l'association

Nous vous répondrons aussi sur Messenger.



Cette année 2017 n'a pas vu la pose de la table d'orientation pour des raisons techniques et administratives, mais elle sera installée en 2018.

Une échelle a été accrochée au mur à l'intérieur de la chapelle. Echelle identique à celle utilisée par les frères capucins dans les années 60 pour grimper sur le tilleul situé devant la chapelle et de prêcher la bonne parole.

Le 12 juin, la traditionnelle randonnée des deux chapelles a connu le succès habituel grâce aux bénévoles de l'association, aidés par ceux de la « Marche des ânes ». Merci à tous et rendez-vous pour la prochaine rando, le 10 juin 2018.

Une maquette de planeur a été suspendue dans la chapelle pour remplacer celle existante avant la détérioration. Roland Oudry a fabriqué cette maquette à 14 ans (dans les années 60), dans la salle à manger de ses parents, et en a fait don à l'association.

Le 29 juillet, la chapelle a accueilli les premiers mariés de son histoire.



Le diacre de St Victor de Cessieu et Gisèle ont organisé ce bel événement.

Le 27 octobre, l'association a participé au succès de la transhumance avec ses bénévoles et une aide logistique afin que cette fête perdure.

Projets :

- 3 blasons aux armoiries de Jean de Torchefelon, Jeanne de Paladru, sa deuxième épouse, (tous deux seraient enterrés à la chapelle) et Pierre de Mussy, qui a participé à la rénovation de la chapelle en 1660, seront accrochés au dessus de la porte à l'intérieur de la chapelle.
- un éclairage photovoltaïque (intérieur et extérieur) sera installé afin d'éclairer la chapelle pendant deux heures après le coucher du soleil.
- un QR Code racontant l'histoire de la chapelle.

L'association constate avec bonheur la très grande fréquentation de ce lieu rempli de sérénité.

Bonne année à tous.

« <http://chappellesaintjoseph.wordpress.com/> »



Le tennis : un sport pour tous !

L'école de tennis est ouverte à tous dès l'âge de 3 ans. Un tennis évolutif grâce à du matériel pédagogique adapté.

Le nombre de jeunes adolescents est en augmentation cette année. Les groupes sont faits en fonction de l'âge et du niveau de chacun.

Du débutant au joueur confirmé, jeune ou adulte, le tennis club de Cessieu est ouvert à tous les lundi soirs, mercredi et samedi matins avec une nouveauté cette année «le fitennis» qui permet de retrouver la forme, perdre du poids et se tonifier.

Aussi, les terrains de tennis extérieurs sont disponibles avec ou sans cours et les adhésions se font à l'année.

Pour clôturer la saison 2016-2017, le club a organisé en Mai un tournoi des adhérents des terrains extérieurs. Cette journée s'est déroulée dans un esprit très convivial sous le soleil avec 14 participants. Un barbecue a récompensé tous les champions de cette journée.

Renseignements Claude PARRAVANO (Président) / Caroline JOANAN (Trésorière)

Renseignements cours de Tennis :

Daphné BOUROT 07 83 23 65 44.



Le BASKET, un sport oublié des chaînes de télévision du service public. Et pourtant c'est un sport complet, certes un peu difficile, mais dynamique et porteur d'émotions. Il développe des aptitudes physiques (dextérité, adresse, réflexe, vitesse, endurance) et des facultés mentales (clairvoyance, discernement, réactivité, stratégie, application, esprit d'équipe). Il permet aussi la confrontation, si utile pour forger le caractère et ne pas avoir peur de grandir. Tout cela dans un esprit de solidarité et de loyauté. Progresser, savoir se faire plaisir et rester fairplay.

Bilan de la saison 2016 - 2017

Chaque saison apporte son lot de satisfactions qui récompensent le dévouement des entraîneurs, dirigeants et encadrants et font oublier les tracas et les difficultés, bien présents, lorsqu'il s'agit de gérer et de mener à bon terme une saison de basket.

Pari tenu pour **l'équipe seniors département**. Malgré un effectif qui a beaucoup évolué en cours de saison, elle a atteint son objectif : la montée en division supérieure.

Contrat rempli pour les 3 équipes de la CTC évoluant en championnat région :

- **Les U17 CTC** en 1ère division peinent en début de saison, puis se ressaisissent et décrochent une place sur le podium.
- **L'équipe U15 CTC** se qualifie pour l'inter région et goûte au plaisir de retourner en Corse rencontrer l'équipe locale de Bastia. Un week-end inoubliable pour tout le groupe grâce à une belle organisation du séjour, concoctée par les parents des joueuses.
- **L'équipe U13 CTC** s'est qualifiée pour le championnat Auvergne Rhône Alpes. Les joueuses ont beaucoup progressé grâce à ces nouvelles confrontations.

Les U15 département terminent à la première place de leur poule.

Pour les U13, U11 et U9 une belle motivation et une réelle progression qui ouvrent des perspectives intéressantes pour cette nouvelle saison.

Autre satisfaction : plusieurs joueuses du club ont été retenues cette saison encore dans les sélections départementales. Amelle, Isalyne, Ombelyn et Laurine ont beaucoup appris en partageant ces entraînements regroupant les meilleures benjamines du département



Challenge benjamines : une belle performance !

Pour la finale départementale, 7 joueuses, sur les 12 qualifiées, étaient issues de notre équipe de U13 CTC région : Flora, Anaëlle, Noémie, Carla, Isalyne, Lucie et Nadège. Très bon parcours de nos joueuses : Flora CARILLO, Noémie ERBS et Anaëlle JOONEKINDT sont sur le podium départemental et accaparent les 3 places qualificatives à la finale régionale, où elles vont de nouveau briller puisque Flora termine première et décroche son billet pour la finale nationale à Paris. Tout comme Mélanie CHIQUET en 2014, elle a vécu une aventure et un week-end formidable et a dignement représenté la ligue des Alpes, le comité de l'Isère et le club de CESSIEU.

Saison 2017- 2018

Dans un esprit sportif, certes compétitif, mais qui se veut par-dessus tout convivial et familial, le club accueille, cette saison, environ 110 licenciés dont 90 jeunes de moins de 18 ans.

Les babys débutants (U7) nés en 2011 et 2012 : Ayline, Line, Djena, Evy, Célia, Maëlla, Aimy, Ambre, Mélodie, Louna, Aliya, Cloé, Coline, Kimberly, Evan et Estéban. Le mercredi de 16 h 30 à 17 h 45, Cédric DEMILLERES, Elise CORSAT, et Suzanne LAUBIN animent les entraînements et initient les enfants aux rudiments du basket, au travers d'exercices ludiques.



Mini poussins mixtes (U9), nés en 2009 et 2010 : Clémence et Faustine BARRAL, Félicie BERINGUER, Andréa CHANONY, Charlotte CORSAT, Louison GUICHARD, Cassandra MANDAS, Eloïse MEUNIER CARUS, Deven BASSARD, Mathias ESCRHUELA, Lény JACQUET, Tom JOLIOT, Erwan PALLAS, Robin THIEBAUD et Noah SEREMES. Entraîneur Matthieu QINZIO, secondé par Elise CORSAT. Dans cette catégorie les matchs se jouent 3 contre 3 sur petit terrain. Entraînement le mercredi à 18 h 45.



Poussins (U11M) nés en 2007 et 2008 : Breyton BASSARD, Kilian BOITEL, Alex CECILLON, Enzo CERCLERAT, Adrien CROCHAT, Nathan DRURE, Emilien DI BIN, Nolan JANDARD, Tom MATRAY, Noah NEYROUD ROCCHETTI, Gabriel QUINZIO, Léo RIGNER et Yann VADROUX. Entraînement le jeudi à 16 h 30 sous la direction de Matthieu QUINZIO. Pour la plupart des joueurs de cette équipe c'est le passage au niveau supérieur et la découverte du basket sur grand terrain comme les seniors.



Poussines (U11F) nées en 2007 et 2008 : Léonie BERINGUER, Lilou CECILLON, Saza CORSIC, Lola DEBIE, Pascaline GACON, Salomé GUICHARD, Aimy JACQUET, Eloïse MARTIN, Anaïs MEZIANI, Elsa ROUX et Margot VAN ROY. Robin CROCHAT assure les entraînements le mardi de 16 h 30 à 18 h 15. Coachs Carla CORSINI et Lucie CHIQUET, parent responsable Damien BERINGUER. Pour elles aussi, c'est la découverte des matchs sur grand terrain.



Pour la 3ème saison consécutive, Cessieu et les Vallons de la Tour ont des équipes en CTC qui évoluent au niveau région. Une coopération très profitable puisqu'elle permet aux jeunes des deux clubs de pouvoir jouer, selon leur niveau, sans avoir à faire plusieurs dizaines de Km pour s'entraîner. Cette saison trois équipes féminines bénéficient de cette coopération.

La CTC benjamine (U13F) est gérée par le BVT et entraînée par Robin CROCHAT, assisté de Pierre Antoine BONIN. Amelle BENDJAOUÏ, Tina DA COSTA, Ombelyn DEMILIERE, Zoé ECHE, et Inès NOEL, licenciées à Cessieu,

Ewoen, Hestia, Isalyne, Juliette et Laurine du BVT. Engagées en 2ème division, la plupart des joueuses de cette équipe découvrent le niveau région. Elles font un début de saison presque sans faute et se qualifient pour évoluer, à partir de janvier, en 1ère division de la ligue des Alpes.



La CTC minime (U15F) est gérée par le club de CESSIEU. Entraînée par Robin CROCHAT secondé par Carole CRETINON, elle évolue en 1ère division de la ligue des Alpes. Lucie CHIQUET, Carla CORSINI, Sahteen DEMILLERE, Laurine DURAND, Noémie ERBS, Nadège RABILLOUD, Maëlle VANHILLE, Anaëlle JOONEKINDT et Flora CARILLO, licenciées à Cessieu, Corry, Lou Anne et Suzie au BVT, sont des joueuses battantes et fairplay qui offrent à leurs supporters des matchs de qualité, pleins de suspense. L'équipe est qualifiée pour jouer, à partir de janvier, en championnat Auvergne Rhône Alpes



La CTC cadette (U17F) est gérée par le BVT et évolue en 1ère division de la ligue des Alpes. Mélanie CHIQUET et Alessia CORSINI, licenciées à Cessieu, complètent le groupe formé par Perrine, Marie, Clémence, Julie, Agathe, Line, Charline, Wythley et Mylène. Le groupe est entraîné et coaché par Robin CROCHAT, secondé par Serge CAUSSE. La majorité des joueuses sont issues de l'équipe U15 CTC qui a réalisé deux belles saisons en inter-ligue de la zone sud-est. En U17, elles doivent souvent affronter des joueuses de grand gabarit et le jeu devient plus physique. Ces difficultés n'affaiblissent pas pour autant la détermination de cette équipe solidaire et soudée.



Cadettes U17F département : Une nouvelle catégorie et un nouvel entraîneur pour l'équipe U15 de la saison dernière qui est montée en U17. Bien préparées par Vincent BOUHET, leur nouvel entraîneur, les joueuses ont abordé la phase de brassage sans appréhension. Dans une poule très hétérogène, elles se classent en 2ème partie de tableau et sont intégrées en janvier dans le championnat 2ème division. Le groupe est composé de Gladys BRUYERE, Marine CHARRIN, Emma CUISSANT, Louna EL OUARTITI, Maëlle KHATTAB, Mélissa LEVET, Laurie PERIS, Léa RENOTTE, Joy RODRIGUEZ, Emma TONEGHIN, Loane VILLEBRUN.



Minimes U15F département. Constituée de benjamines 2ème année et de minimes, cette équipe a eu du mal à se concrétiser. Elle est aujourd'hui bien en place et ses



joueuses progressent à leur rythme. Entraînées par Pierre Antoine BONIN, les joueuses sont motivées et prennent beaucoup de plaisir à jouer : Gladys BRUYERE, Lucie CAVAGNA, Maya GALLIEN, Tanais GOURGUECHON, Sarah KAPPAUS, Laurine PICAL, Anne Clémence RABATEL et Oriane RIGOT PALLANCA. Les joueuses de l'équipe région viennent à tour de rôle compléter l'effectif.

Seniors Féminines: l'équipe entraînée et coachée par Alain BOUILLLOUD, est en entente avec le BVT. Son effectif est jeune et en constant renouvellement d'une saison sur l'autre en raison des études qui ne permettent pas toujours de pouvoir pratiquer régulièrement un sport d'équipe. Cette saison, suite à la montée en 2ème division départementale, le groupe a dû s'adapter à un nouveau rythme de jeu, plus intense et plus physique, d'où quelques difficultés à renouer avec la victoire. Mais les joueuses, Andréane BAILLY, Maëva BOUILLLOUD, Elodie CHARMETTAN, Doriane et Sandrine CHARRIN, Marine CORDIER, Ludivine FOLCARELLI, Marie KACZMAREK, Emilie PAULETTO, Maurane et Auriane VILLETTON, soutenues et encouragées par leurs supporters, comptent bien se surpasser pour obtenir le maintien en fin de saison.



Halloween au stage de basket des U9 et U11. Pendant les vacances d'automne, une trentaine d'enfants de 7 à 11 ans ont pu se perfectionner aux fondamentaux du basket, pendant 2 jours complets, pique-nique compris. Robin CROCHAT, aidé pour la circonstance par 4 ados du club, a alterné exercices techniques et petits tournois. Pour clôturer la dernière journée, les enfants ont fêté halloween en participant à un jeu de piste qui s'est achevé autour d'un énorme goûter.



Les anciennes, nées en 96 et 97, ont régalé leurs supporters de 2006 à 2014 (7 fois finalistes en région, et aussi entre

autre, une mémorable 8ème de finale en coupe de France, face à Paris, qui avait réuni près de 300 spectateurs au gymnase de Cessieu). Elles évoluent maintenant en majorité au niveau pré-national dans les clubs voisins de BVT et VSV. Nostalgiques de leurs belles années passées au sein du club de Cessieu, elles ont convié en juillet dernier leurs entraîneurs (Daniel, Damien et Patouche) mais également leurs parents et leurs supporters à se retrouver sur le parquet puis autour d'un buffet bien garni au gymnase de Cessieu.



L'exemple de leur réussite a créé une émulation au sein du club et nos jeunes d'aujourd'hui, encadrés par des entraîneurs actifs et novateurs, confirment par leurs performances et leurs progrès à tous les niveaux, le dynamisme du club.

Bravo à tous leurs entraîneurs Robin, Matthieu, Pierre Antoine, Vincent, Alain, Cédric et leurs assistants pour leur savoir faire et leur patience.

Bien sûr tout cela ne pourrait exister sans l'investissement des parents pour accompagner et encourager joueuses et joueurs, et sans la tonne d'énergie dépensée par les dirigeants et les bénévoles tout au long des week-ends de la saison pour mener à bien les championnats comme les manifestations. Un club se gère comme une entreprise, les impératifs doivent être accomplis et les bilans, sportif et financier, à la hauteur des projets du club.

Une récompense qui fait honneur au club :

lors de l'assemblée générale, en juin 2017, du comité de l'Isère qui regroupe une centaine de clubs, le basket de Cessieu a été classé à la première place du département pour le «challenge fairplay». Cette récompense est le fruit d'un travail de longue haleine effectué depuis des années au sein du club «au basket je joue, j'encourage, je respecte». Ce challenge, et la gratification qui l'accompagnait, sont un beau remerciement et un



encouragement pour tous les acteurs du club. Il démontre les valeurs qui y sont enseignées et les compétences de l'encadrement technique, entraîneurs et éducateurs, qui interviennent également dans l'animation scolaire, et suivent eux-mêmes régulièrement des remises à niveau, à l'exemple de Pierre Antoine qui a obtenu, la saison dernière, son diplôme d'animateur initiateur à l'issue d'une formation dispensée un week-end par mois.

Suzanne laisse la présidence. Investie dans le club depuis sa création dans les années 70, elle a assumé, voire cumulé, diverses fonctions : secrétaire, trésorière, présidente, joueuse, entraîneur coach.... La tâche s'est alourdie au fil des années et au fur à mesure de l'évolution du club. Maintenant place aux «plus jeunes». Mais je n'abandonne pas le basket et je me consacre aux plus petits, le mini basket qui comprend les catégories de U7 à U11. Leur gestion est différente et demande une relation et une communication de proximité, car souvent les parents découvrent le basket en même temps que leur enfant ».

Composition du bureau :

Présidente, Agnès CHIQUET

Secrétaire et correspondant du club, Robin CROCHAT

Trésorières, Valerie JOONEKINDT, Virginie DEMILLERE VERGNAIS

Secrétaires, Christel BENDJAOUI, Elise CORSAT

« En temps que présidente et au nom du club, j'adresse mes encouragements à toutes nos équipes et mes remerciements à tous ceux qui s'investissent pour le bien du club : entraîneurs et dirigeants, nos jeunes ados qui aident à l'arbitrage, au coaching, aux tables marques pendant les matches, les stages et les tournois, sans oublier les bénévoles indispensables pour mener à bien nos manifestations. Merci aussi, à nos sponsors qui sont un complément précieux pour les finances du club et aux habitants de Cessieu qui nous accueillent toujours favorablement lors de notre vente de brioches. Le club de Cessieu et moi-même, vous souhaitons à tous une très bonne année 2018 » Agnès CHIQUET.

Nos manifestations :

Les dates à retenir pour la saison 2017-2018

Samedi 27 janvier, vente de brioches.

Dimanche 11 mars, super loto

Dimanche 3 juin, tournoi seniors mixtes.

Vous souhaitez rejoindre le basket pour aider lors de l'un des événements organisés par le club, ou pour plus de renseignements sur les différentes manifestations et activités vous pouvez prendre contact auprès d'Agnès CHIQUET (présidente) à l'adresse suivante :

ab.chiquet@free.fr tel : 06 73 89 79 64 ou du correspondant cessieu.basket38@gmail.com

Pour suivre l'évolution de nos équipes ou avoir des informations complémentaires, vous pouvez nous rendre visite sur le site internet www.cessieubasket.com

Comme d'habitude, nous avons participé aux rencontres AS 3 et 4ème division. Le tirage nous a fait rencontrer l'équipe de la Côte St André au match aller et retour et comme d'habitude, également, et malgré nos recrues de cette année, nous n'avons pas passé ce premier tour, de peu il est vrai, mais perdu quand même. Cela ne nous empêchera pas de nous engager pour la saison suivante.

Pour rappel, la saison bouliste finit le vendredi soir de la mi-septembre et le samedi matin du lendemain, l'autre saison commence. Et oui pas de trêve dans notre discipline.

Dans la saison de mi-septembre 2016 à mi-septembre 2017, nos sociétaires ont eu de très bons résultats dans divers concours (je ne les énumère pas tous car la liste serait longue). Nous avons bien sûr participé aux pré-fédéraux simples, Bernard s'est qualifié pour le fédéral mais malheureusement pas au championnat de France. Lors des fédéraux doubles, Sébastien et Régis avec un joueur de St Victor de Cessieu se sont qualifiés pour les fédéraux mais ne sont pas allés plus loin. Au fédéral quadrette aucune équipe ne s'est qualifiée pour le championnat de France.

Quant à nos féminines, quelques unes ont participé aux divers fédéraux mais n'ont pas obtenu de qualification pour les championnats de France.

Concernant les concours réservés à notre secteur bouliste, en simple nous avons 11 participants dont certains sont allés assez loin dans le parcours. Pour le challenge des présidents qui se déroule en trois parties système aurard ce sont Isabelle, Régis, Sébastien et Bernard qui l'ont gagné. Félicitations.

Saint Victor de Cessieu organisait les pré fédéraux simples du secteur de La Tour du Pin aussi nous leur avons prêté nos jeux car il leur en manquait pour ce type de manifestation mais c'est un juste retour des choses car pour nos fêtes boulistes du mois d'août ils nous prêtent du matériel, cette entente se passe très bien.

Cette saison nous avons organisé le 30 avril un 32 simple 4ème division Challenge Gérard MARTIN et un 32 simple 3ème division Challenge Joseph HERBIN CONTAMIN commençant le matin. Les perdants pouvaient participer l'après midi à un complémentaire double 3 et 4ème division. Pour une première, cela s'est bien passé car malgré la concurrence de concours dans le secteur voisin nous avons monté la quantité des 2 concours.



Finalistes 32 simple 4ème division

Le 24 Juin, nous avons organisé notre but d'honneur en simple accouplé avec la journée découverte du sport boules, 16 participants et la victoire (la finale a été faite de manière diplomatique) est revenue à Gilles devant son gendre Richard. Concernant la journée découverte, nous ne savons pas si nous allons la continuer car elle attire peu de personne. Nous allons y réfléchir et peut-être changer de formule.



Finalistes 32 simple 3ème division et donateurs du challenge

Quant à nos fêtes boulistes du mois d'août, grosse déception cette année concernant le nombre des engagés ; il manquait 40 équipes, ce qui fait beaucoup. Nous les reconduisons dans la même configuration la saison prochaine. Mais si nous avons autant de défections, il faudra revoir notre copie (affaire à suivre). Pourtant, toutes les années, les participants sont satisfaits par l'organisation, le site, les prix... Nous ne comprenons pas vraiment pourquoi ce triste résultat, si ce n'est la concurrence d'autres grands prix à cette date organisés dans d'autres départements. Malheureusement, pour plusieurs critères, nous ne pouvons pas changer la date. Quant aux autres concours organisés en parallèle, aussi bien le 64 doubles TD du dimanche après-midi, que les 32 doubles 3ème et 32 doubles 4ème suivis tous deux d'un 16 doubles le lundi, ils sont complets puisque nous sommes dans l'obligation de refuser du monde.

La saison dernière, nous avons fait l'essai de passer aux jetons (prêtés par le secteur bouliste) pour l'achat de boissons et restauration. Etant donné la satisfaction apportée par ce système, nous avons décidé d'en acheter et de les faire personnaliser au nom de notre association avec le logo du village afin qu'ils ne servent que pour nos manifestations.

Concernant les mouvements des joueurs, nous avons eu le retour de Pierre Mion et six départs : Isabelle, Charlene, Cyril, Sophie, Sébastien, Régis. Pour ces trois derniers, nous sommes assez déçus car ils étaient arrivés la saison précédente et ont profité des mêmes avantages que tous les autres licenciés (ce qui est normal). Bien sûr, ils ont représenté la société dans plusieurs concours, mais nous espérions qu'ils restent un peu plus longtemps malgré qu'ils soient coutumiers de ces pratiques. Pour la nouvelle saison, nous avons 24 licenciés : 3 M 3, 4 en F4, 1 en loisir et le reste en M4 et 7 sociétaires.

Certaines de nos féminines ont participé aux rencontres AS F3 – F4 qui est un mini championnat mais ne se sont pas qualifiées pour les phases finales.

Colette et Alain ont continué les temps périscolaires jusqu'aux vacances d'été. Notre commune a décidé de repasser aux quatre jours d'école, ils ne sont plus sollicités et ont été grandement remerciés pour leur aide.

Nous avons malheureusement encore été touchés de près par le décès du papa de notre trésorier Bernard Lavanche. Étant donné que nos structures sont extérieures, il y a toujours du travail de remise en état avant chaque manifestation (remettre du sable, nettoyer les jeux, changer les planches etc ...). Tout ceci est assuré par les licenciés et sociétaires ainsi que l'aide précieuse des employés communaux. A ce titre, nous remercions la municipalité qui nous aide énormément pour que nous puissions continuer à exister.

Pour la saison à venir, nous allons organiser les mêmes compétitions et en plus, nous allons faire les pré fédéraux double M3 – M4.



finalistes du 64 doubles

Avec les autres sociétés du secteur, nous allons aider aux fédéraux doubles sur les sites de St Didier de la Tour et St Clair de la Tour organisés par le secteur bouliste de La Tour du Pin. Pour ce type de compétitions toutes les catégories masculines et féminines ainsi que les jeunes sont présentes. Notre bureau devrait subir quelques modifications lors de notre assemblée générale du 2 Décembre 2017.

Pour compléter les tenus fournies la saison précédente, nous avons participé à l'achat d'équipement supplémentaire, le



finalistes 128 doubles

reste étant pris en charge par les joueurs eux mêmes. Nous avons proposé aux licenciés, quittant notre société, s'ils le souhaitent de rendre les tenues qui ont été entièrement financées par nos soins afin de pouvoir en faire profiter nos éventuels nouveaux arrivants, car nous ne pouvons pas acheter au compte goutte de nouvelles tenues.

Résultats des concours du mois d'avril :

- Denis SIMON gagne le 32 simple 3ème division contre Frédéric NICOLAS
- Guy BRISSAUD gagne de 32 simple 4ème division contre Patrice MARTIN

du mois d'août :

- Stéphane RIVAUX associé à Valentin BERLIOZ gagne le 128 D au détriment de Xavier CHALLAMEL/ Sébastien MOURGUES qui l'avait gagné les deux dernières années
- Dorian, Jordan, Alain RAPOUD gagne le 64 D contre Gérard THOLLON / Stéphane, Erwan BARAZZUTTI
- Armand CLAVEL, Julien BONVALLET gagne le 32 D 3ème division contre Cyril SERVAGEAN/Franck CHARRIOT
- Gilbert MARTEL/Mickaël ZAMPARUTTI gagne le 32 D 4ème division contre Joël BONVALLET/Patrice MARTIN

Association Les Louvards

FESTIVAL PHOTO NATURE de l'Association Les Louvards

L'association « Les Louvards » est un petit collectif de passionnés de photographie animalière.

Chaque membre a ses préférences, que ce soit sur les sujets à photographier mais aussi sur les milieux et spots parcourus, une pratique solitaire tout au long de l'année même s'il nous arrive de nous retrouver pour une sortie en commun.

Cette année encore, durant le week-end du 24 et 25 mars 2018, nous aurons le plaisir de vous accueillir à la salle des fêtes de Cessieu pour notre traditionnelle Exposition de Photos de Nature, durant



laquelle vous pourrez rencontrer les différents photographes venus partager leurs clichés et leur passion de la nature avec les visiteurs.

Outre les nombreuses photos à découvrir, vous pourrez rencontrer différents exposants (associations locales, matériel, livres,...) et participer à des diaporamas et conférences, avec entrée gratuite pour tous.

Vous pouvez aussi nous retrouver dès à présent sur notre site internet à l'adresse suivante : leslouvards.jimdo.com.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter à toutes et tous nos meilleurs vœux pour l'année 2018 et nous espérons vous voir nombreux les 24 et 25 mars prochains.

L'assemblée générale de l'association s'est déroulée fin septembre. Le bilan de l'année scolaire 2016-2017 a été présenté. Merci encore aux personnes présentes à cette occasion. Le bureau connaît quelques changements cette année : Audrey SABATHE reste à la présidence avec à ses côtés Noémie PAULETTO vice-présidente soutenue par Yves CLAUSS à la trésorerie, Kim DEBIE vice-trésorière ainsi que Laëtitia CHENAVIER au secrétariat et Océane MARCONNET vice-secrétaire. Quelques membres actifs ont quitté le Sou et ont été remplacés par des nouveaux venus. L'association compte une vingtaine de membres actuellement. Le Sou des Ecoles a pour but d'aider au financement des activités, des fournitures et des sorties scolaires. 325 élèves étant scolarisés à Cessieu, le financement est toujours important.

Plusieurs manifestations ont été organisées au cours de l'année 2016-2017 :

- **Le Bouilli** : c'est une de nos plus importantes manifestations au niveau des bénéfices. Il se passe le 11 novembre avec des repas servis à table ou à emporter. Cette année, nous avons vendu un peu moins de repas que l'année précédente, mais le temps n'était pas avec nous puisque nous avons eu de la pluie une bonne partie de la journée.
- **L'Arbre de Noël** : comme chaque année le sou des écoles a offert un spectacle de Noël aux enfants ainsi qu'un cadeau individuel à chaque enfant présent à l'arbre de Noël. C'était la deuxième année que nous offrons uniquement un cadeau aux enfants présents et comme l'année d'avant nous avons eu plus de familles présentes à la soirée.
- **La Vente de brioches** : elle s'est déroulée au mois de mars avec un temps mitigé cette année avec de la pluie en fin de matinée. Nous avons maintenu les ventes par rapport à l'année dernière et encore fait de bons résultats. Cette manifestation reste une matinée très agréable. Tous les quartiers ont pu être faits grâce à l'implication de nouveaux parents. Merci encore à eux.
- **La boum** : Nous avons renouvelé cette soirée exclusivement dédiée aux enfants. Cette manifestation est très appréciée des enfants et des parents. Les parents devaient laisser leurs enfants à la salle des fêtes et les récupérer une heure après pour les maternelles et une heure trente après pour les primaires. L'entrée était de 6 euros et le tarif comprenait la soirée ainsi que des boissons et confiseries à volonté. Nous avions un DJ pour animer la soirée et des bénévoles dans la salle pour faire danser les enfants, les servir et assurer leur sécurité. Il y avait deux créneaux horaires : un de 18 h 30 à 19 h 30 pour les élèves de maternelle et l'autre de 20 h 00 à 21 h 30 pour les élèves de primaire. Les parents avaient la possibilité de rester sur place et de se restaurer en attendant leurs enfants. Une buvette était présente avec boissons, hot dogs et crêpes. Cette soirée a encore été réellement appréciée de tous.
- **La Vente de fleurs** : toujours en collaboration avec « Fayet Horticulture » à St Victor De Cessieu, qui nous



reverse 20 % sur les ventes effectuées au nom du Sou des Écoles durant tout le mois de mai. N'oubliez pas d'annoncer que vous venez de la part du Sou des Ecoles de Cessieu !!

- **La Kermesse** : Au mois de juin, nous avons clôturé l'année avec la kermesse. Cette journée a été une réussite avec un temps agréable cette année. Comme d'habitude, la journée a démarré par le spectacle des écoles et un petit mot pour le départ à la retraite de Brigitte GUILLAUD, directrice de l'école maternelle. La journée s'est poursuivie avec le repas servi sur place (jambon braisé au barbecue) et des stands de jeux l'après-midi. La journée s'est terminée par le tirage de la tombola. Nous avons cette année vendu autant de tickets de tombola que l'année dernière et nous avons eu suffisamment de parents bénévoles présents pour tenir les stands prévus pour le grand bonheur de nos enfants. Le 1er lot était, à nouveau, un séjour à Disney et nous tenons d'ailleurs à remercier, encore une fois, les partenaires qui ont financé ce projet, ainsi que Carole qui a donné beaucoup de son temps pour que cela soit possible. Nous remercions également Christine REYNAUD pour nous avoir confectionné de nouveaux stands. La kermesse est une de nos plus importantes manifestations, tant en organisation, qu'en bénéfices et nous sommes, chaque année, en demande de parents qui peuvent donner un peu de leur temps.

Grâce aux bénéfices de ces manifestations et à la cotisation demandée en début d'année scolaire, le Sou a financé les sorties et spectacles des écoles maternelles et primaires, ainsi que certains équipements pour les écoles.

Toutes ces sorties représentent un coût important et c'est la raison pour laquelle nos manifestations sont indispensables. Par conséquent, nous espérons mobiliser un maximum de parents pour continuer à les financer, sachant que la cotisation demandée en début d'année scolaire est entièrement reversée à l'école.

Rendez-vous lors de nos prochaines actions :

- La Vente de brioches : le 24 MARS 2018
- La Boum du printemps : le 30 MARS 2018
- La Vente de fleurs dure tout le mois de MAI 2018 chez M. FAYET à St Victor de Cessieu. Ne l'oubliez pas, un pourcentage est reversé au Sou des Ecoles si vous précisez que vous venez de notre part.
- La Kermesse : le 23 JUIN 2018
- Le Bouilli : le 11 NOVEMBRE 2018
- L'Arbre de Noël : le 14 DECEMBRE 2018

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !!! N'hésitez pas à vous porter volontaire pour nous rejoindre ! Comme le dit notre slogan : «**participez, vos enfants vont en profiter !**»

Info de dernière minute :

A l'heure où j'écris cet article nous avons organisé notre première manifestation « le bouilli ». Je tenais à remercier tous les parents bénévoles qui nous ont aidés et qui nous ont permis d'être efficaces. Nous notons un peu moins de ventes que l'année dernière mais la pluie et le froid s'étaient invités cette année encore. Nous avons tout de même obtenu de bons résultats. Merci à tous en espérant que les autres manifestations seront aussi une réussite.

Composition du bureau :

- Présidente : Audrey SABATHE
- Vice-Présidente : Noémie PAULETTO
- Trésorier : Yves CLAUSS
- Vice-Trésorière : Kim DEBIE
- Secrétaire : Laëticia CHENAVIER
- Vice-Secrétaire : Océane MARCONNET

Pour nous contacter :

soudesecoles@yahoo.fr

Sans oublier notre page FACEBOOK : <http://www.facebook.fr/sou.des.ecoles.fr>

Comité des fêtes

Ce début 2017 fut difficile pour le comité des Fêtes endeuillé par le décès de notre ami et membre bénévole J.P.Baschler. Nous avons eu une pensée pour lui à chacune de nos manifestations et il restera toujours dans nos cœurs.



Toutes nos manifestations ont été couronnées de succès, de la matinée Diots, en passant par le concours de pétanque qui fêtait cette année le 5ème trophée des ânes.

Le repas dansant, animé par Franck Palaccio, accueillait 200 personnes sur un rythme endiablé.

Quant à notre fête de l'Âne, elle attirait un très grand public. Grands et petits ont pu profiter des nombreuses attractions et activités tout au long de la journée (Dresseur d'oies et de moutons et son chien ; les vélos rigolos qui nous ont proposé un beau spectacle et une initiation pour les enfants ; les groupes folkloriques de Bulgarie et Paraguay). Le marché artisanal était bien représenté en produits locaux. Sans oublier le repas champêtre sous chapiteau. Et puis bien sûr nos amis les ânes très nombreux cette année avec leurs éleveurs.

Enfin, une nouvelle activité pour notre comité, celle de la matinée moules frites qui fût un franc succès le tout dans un climat de bonne humeur et de fête.

Et déjà, nos projets pour 2018 prennent forme avec plusieurs manifestations prévues :

- **28 janvier** – matinée cochonnaille surprise
- **3 mars** – repas dansant
- **10 juin** – concours de pétanque
- **1^{er} juillet** – Fête de l'Âne
- **16 septembre** – matinée moules frites

Nous remercions tous les Cessieutois et Cessieutoises ainsi que nos partenaires et bénévoles pour leur présence et l'aide qu'ils nous apportent pour animer le village.

Nous vous espérons toujours plus nombreux à ces manifestations et en attendant les prochaines réjouissances, toute l'équipe du comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.



L'Association des parents d'élèves de l'école primaire du Bois organise cette année encore, deux manifestations majeures ayant pour but de récolter des fonds en vue d'améliorer la vie scolaire des enfants au sein de la classe unique de l'école du bois. Les bénéfices réalisés permettent de venir en aide financièrement à l'instituteur pour l'achat de matériels, des sorties scolaires, cinéma, théâtre et activités diverses. Elle ne remplace pas le Sou des Ecoles mais vient en complément de celui-ci pour soutenir l'Ecole du Bois.

Au mois d'avril et pour la 5ème année consécutive, à l'Espace GANET sera organisée le week-end après Pâques une grande chasse aux œufs avec un petit marché de



producteurs locaux et quelques autres nouveautés toujours dans une ambiance très conviviale.

Et bien entendu, si toutes les conditions sont réunies, cette année encore nous organisons à la fin octobre la transhumance avec l'aligot, un événement très attendu au bois de CESSIEU, qui chaque année attire de plus en plus de monde dans notre commune pour cette belle fête pleine de traditions.

« La Marche » de CESSIEU

Vous aimez marcher avec des amis, avec votre chien (tenu en laisse), prendre un grand bol d'air, admirer les beaux paysages de notre région, quel que soit votre âge, rejoignez-nous, le 1er samedi de chaque mois (sauf Août).

Une cotisation de 13€ est demandée pour participer à toutes les randonnées. Pour les non-adhérents, une somme de 2€ est requise pour le goûter. C'est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans qui doivent être accompagnés d'un adulte.

Environ 57 marcheurs partent, en covoiturage, pour 10 à 12 kms, dans les villages alentours, équipés de bâtons de randonnée, de bonnes chaussures de marche, d'une bouteille d'eau et de vêtements adéquats à la saison. Et toujours dans la bonne humeur.

Après 2h30-3h de marche, tout le groupe est récompensé par une petite collation organisée par les membres du bureau.

En cas d'accident, les organisateurs déclinent toute responsabilité, tous les participants doivent être couverts par une assurance responsabilité civile.

Cette année 2017, deux sorties à la journée ont été organisées, une dans LE VERCORS à VALCHEVRIERE et la deuxième, dans LA LOIRE, à MALLEVAL, au milieu des vignes, gros succès, bus plein, 53 personnes ont participé à chaque sortie.

Pour 2018, nous pensons réitérer une sortie à la journée.

Le bureau se compose ainsi :

Présidente : Jeanine DOUBLIER

Vice-Président : Paul CHAROUD

Trésorier : Gérard POULET

Trésorier adjoint : Pascal OGIER

Secrétaire : Marie-Hélène LAUBIN

Secrétaire adjointe : Chantal COTTAZ

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez appeler :

Jeanine DOUBLIER, Présidente : Tél. 04 74 97 52 48 ou

M-Hélène LAUBIN, Secrétaire : Tél : 04 74 88 31 38

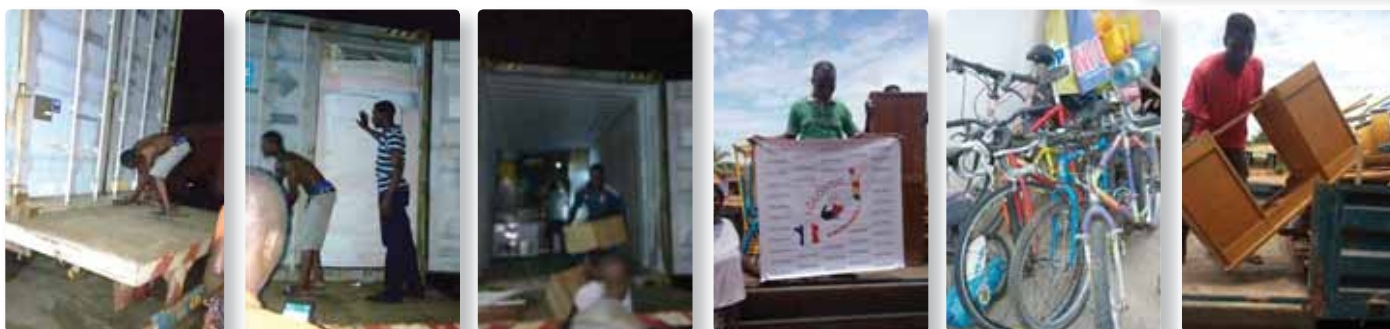


Lolonyo, association d'aides humanitaires pour le TOGO, poursuit ses activités et a fait partir un conteneur qui est arrivé à Lomé le 29 septembre 2017. La distribution des dons se fait lentement compte tenu de la situation du TOGO.

Nous, membres et amis nous tenons à remercier les différents donateurs et aidants à chaque étape de ce conteneur. L'association qui a aussi des projets, entre autres le développement de l'agriculture, la transformation des produits locaux, parrainage des enfants, partenariat... sollicite toujours votre concours dans tout domaine.

L'association recherche aussi un(e) secrétaire volontaire. Actuellement le bureau manque de secrétaire qui est partie de la région pour raison professionnelle, après s'être donnée corps et âme à l'association. Mille fois merci Amélie. Nous attendons vos diverses propositions.

Pour nous joindre : Tel 06.95.90.17.55 - 2 rue du Pont du Diable - 38110 Cessieu ou michelroure@sfr.fr



Karaté

Une saison pleine de promesse

Comme chaque année depuis 17 ans, les cours ont repris sous le Dojo de Cessieu. Après une décroissance de son nombre de licenciés dans les années 2013-2014, nous enregistrons une belle progression de nos inscriptions sur cette rentrée.

De nombreux enfants nous ont rejoints en Septembre, nous permettant ainsi d'ouvrir un second cours sur le mercredi pour les enfants débutants et les enfants confirmés. Le rang des adultes s'est lui aussi étendu, voyant d'anciens licenciés revenir sur nos tatamis. En effet, au Karaté, l'heure de la retraite ne sonne jamais, il est possible de commencer cette discipline à tout âge.

Nous comptons déjà notre premier succès de l'année avec la belle victoire de Maé 7 ans à la coupe départementale de Kata qui s'est déroulée en Novembre.

Notre club se veut familial, cette fois encore, des parents ont suivi les pas de leurs enfants, nous dénombrons 5 binômes parent/enfant.



Merci à notre professeur Yves qui sait nous enseigner sa passion, et merci à Benjamin qui, depuis plus d'un an, assiste notre professeur tous les vendredis pendant les cours enfants. Retrouvez-nous tous les mercredis et vendredis, entre 17 h 30 et 19 h pour les enfants et de 19 h 15 à 20 h 30 pour les adultes.

<https://www.facebook.com/Karate-club-cessieu-583760151805618/?fref=ts>

<http://karateclubcessieu.clubeo.com/cessieukarate@gmail.com>

Vincent DRURE, Nouveau Président du KCC



Nos manifestations pour l'année 2016 ne s'étant pas encore toutes déroulées au moment de l'écriture de l'article, nous allons vous relater ce qui s'est passé en fin 2015 et au cours de l'année 2016.

La préparation du Téléthon à CESSIEU est un travail de longue haleine pour toute l'équipe de bénévoles de l'Amicale Cessieuthon. Plusieurs réunions sont nécessaires pour bien réussir les manifestations. Après avoir rempli un contrat avec l'AFMTELETHON, nous pouvons organiser nos différentes journées.

Cela commence par le repas des classes regroupant des personnes de la même décennie qui, bien souvent, ne se sont pas revues depuis longtemps. Un bon repas est proposé après la traditionnelle photo souvenir. Les invitations à ce repas se font d'après une liste fournie par la mairie et



avec les photos de classes ou conscrits. Nous essayons de contacter le maximum de personnes. Malheureusement, un petit nombre nous répond et nous devons relancer les invitations. Cette année, avec les 13 membres de l'association, nous sommes arrivés à 90 repas. Chacun est reparti content de cette journée de retrouvailles au profit d'une œuvre caritative. Les enfants de 10 ans et les bébés, nés avant le mois d'Octobre, participent aussi à cette photo. Pour les bébés nés après cette date, nous contacterons les parents s'ils veulent participer à une photo courant janvier.

Le troisième dimanche de novembre, nous organisons un loto dans la salle de sports de St Didier de la Tour, la salle de Cessieu étant trop petite pour accueillir tous ces adeptes de loto. Des billets sont mis en vente, ils donnent droit à la participation à une tombola mais aussi à l'achat de cartes pour jouer. Nous faisons le tour des commerçants et artisans pour trouver de l'aide financière pour acheter tous les lots et les

denrées nécessaires au bon déroulement de nos manifestations (boissons, moules, saucisses, crêpes etc...). Nous sollicitons aussi les associations du village, soit pour nous aider à la vente de nos billets de tombola, soit pour une aide financière, soit par leur présence à nos côtés.



Chaque année, nous recherchons des idées pour la journée du mois de Décembre. Nous essayons de varier nos manifestations. La municipalité nous aide beaucoup par le prêt de salles et nous offre aussi le feu d'artifice qui attire du monde. Nous regrettons que les enfants des écoles et du centre de loisirs ne puissent pas nous faire un petit spectacle ou chanson.

Un après midi de Décembre, les enseignants des trois écoles du village autorisent les enfants à courir pour les enfants malades. A chaque tour de piste, une pièce de monnaie est déposée dans un panier. Le sou des écoles offre une brioche aux jeunes coureurs pour les récompenser de leurs efforts.

Deux années de suite, nous avons organisé un thé dansant qui n'a pas eu beaucoup de succès. Donc courant janvier 2017, nous avons présenté une pièce de théâtre avec les comédiens du boulevard Berjallien. La salle était bien remplie, malgré des conditions météorologiques déplorables (neige et verglas). Nous allons essayer de reconduire cette soirée en janvier 2018.

Notre investissement a été bien récompensé, car début janvier 2017, nous étions fiers de remettre la somme de 18 033,50 € à l'AFMTELETHON.

Cette année, notre programme est alléchant et nous espérons récolter la même somme. Toute l'équipe du Cessieuthon vous souhaite une bonne année 2018.



Nous avons passé une très bonne année 2017, en Février avec notre choucroute qui a obtenu un très grand succès, le repas des 80 ans, puis déjeuners dans divers restaurants de la région.

Notre boudin le 22 Octobre où nous avons eu beaucoup de monde.

Le 18 Novembre repas cuisses de grenouilles, puis repas de Noël à la petite salle des fêtes le 10 Décembre servi par notre traiteur.

Nous déplorons le décès de Monsieur Jack Fournier et le départ en maison de retraite de Madame Odette Fournier notre ancienne présidente.



Si vous voulez vous divertir (jouer aux cartes, au scrabble) venez nous rejoindre.

L'équipe des Roses de Noël souhaite une agréable année 2018 à toute la population Cessieutoise



Comité de Jumelage

Cette année 2017 fut une année « blanche ». En effet, nos amis Italiens devaient venir en juin 2017, mais des problèmes d'organisation ont fait échouer le projet.

Cependant, la croisière prévue sur la Saône s'est bien déroulée entre adhérents. Ce fut une belle journée ensoleillée au fil de l'eau et des bâtiments historiques.



Le vendredi 13 octobre, en soirée, une rencontre entre adhérents, municipalité et quelques conseillers était programmée. Nous avons passé une soirée animée et conviviale autour d'un plat de pâtes et de mets locaux concoctés par chacun.



Je remercie les adhérents pour leur spontanéité et leur assiduité.

Le comité de jumelage existe depuis 2002. Un besoin de rajeunissement des effectifs serait le bienvenu. Les personnes désirant nous rejoindre sont invitées à nous contacter aux numéros ci-dessous :

Gisèle Veilleux : 04 74 88 33 41

Jean Laubin : 04 74 88 31 38

Gérard Poulet : 04 26 09 03 23

Renée Bel : 04 74 88 31 96

Gérard Pauletto : 04 74 33 49 66

Patrice Muet : 04 74 97 35 07

Le président Patrice Muet

Pour commencer, il nous semble nécessaire de faire un petit retour en arrière pour présenter notre association. Les statuts ont été déposés en Sous-préfecture le 21 octobre 1968 avec pour titre « Association des Anciens d'Afrique du Nord ». Le bureau était alors composé de Bernard PERRICHON président, Raymond BRON vice-président, Georges PETIT secrétaire, Paul BOURGEY secrétaire adjoint, Raymond BOROT trésorier et Marcel DREVET trésorier adjoint. Très vite, nous avons intégré la F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) et le Comité Départemental de l'Isère.

Le comité F.N.A.C.A. de Cessieu aura donc 50 ans en octobre 2018. En octobre 1997, le comité F.N.A.C.A. et la section U.M.A.C. de Cessieu ont décidé de se regrouper en une seule association, cela fait donc 20 ans déjà. C'est l'avancée en âge qui avait poussée les anciens combattants à cette union, malheureusement les années passent, les effectifs sont en baisse, ils ont diminué de moitié depuis la fusion en 1997 !

Malgré une moyenne d'âge de 80 ans environ, nous essaierons de continuer encore nos activités en 2018, en particulier, la vente de boudins prévue le dimanche 11 février 2018 et bien sûr en participant nombreux aux différentes cérémonies commémoratives. A souligner que sans l'aide courageuse et dévouée des épouses et des veuves d'anciens combattants, l'organisation de la journée boudins serait devenue impossible aujourd'hui.



écoulée ont été présentés et ont tous été approuvés à l'unanimité. Le bureau a ensuite été reconduit dans son intégralité.



Notre assemblée générale a eu lieu le 6 octobre. Après la distribution des cartes 2018 aux adhérents présents, la séance a été ouverte. Le président Paul BOURGEY a demandé à l'assemblée de respecter une minute de silence à la mémoire de Suzanne DREVET récemment décédée et a également déploré l'absence, pour raison de santé, de plusieurs adhérents. Ensuite, les différents bilans de l'année

Le jeudi 14 décembre 2017 sera marqué par un événement de taille avec l'organisation de la réunion du secteur de La Tour du Pin, les délégués des 24 comités F.N.A.C.A. du secteur seront reçus à la salle des fêtes de Cessieu.

Un mot pour terminer sur la cérémonie du 11 novembre 2017, elle a rassemblé un grand nombre de cessieutois,

d'élus, d'anciens combattants et d'enfants des écoles qui ont assisté à la commémoration de l'anniversaire de l'armistice de 1918. Tous ont pu entendre la lecture du message de l'U.F.A.C. par des élus du conseil municipal des enfants, la lecture de lettres de poilus par des enfants de l'école du bois et enfin une magistrale marseillaise interprétée par les enfants de l'école du château dirigés par leur directrice. Enfin pour information, la collecte des bleuets de France effectuée ce 11 novembre nous a permis de remettre un chèque de 123,62 euros au profit des



Du nouveau dans votre bibliothèque

- Venez vous connecter sur notre site bibliotheque.cessieu.fr afin de consulter notre catalogue et faire vos réservations en ligne.
- Venez découvrir notre nouvelle ludothèque entièrement réorganisée. De nombreux jeux pour petits et grands sont à votre disposition.



Cette année encore les enfants, de la grande section au CM2, ont participé au Prix Nord Isère. Ils ont été ravis d'élire leur livre préféré parmi ceux proposés dans la sélection correspondant à leur classe. Le Prix Nord Isère est renouvelé pour l'année 2017-2018.

Les permanences organisées pour les classes continuent de bien fonctionner avec l'aide de Carole. Elles ont lieu, en dehors des heures d'ouverture au public, les lundis et vendredis après-midi.

Toute l'équipe des bénévoles est présente pour vous accueillir et vous conseiller le mercredi de 16h à 18h, le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

La soirée contes et galettes, toujours très appréciée, a eu lieu le 27 janvier 2017, animée par Valérie GAILLARD. Vous pourrez retrouver cette soirée le vendredi 26 janvier 2018.



L'après-midi jeux a quant à elle été organisée le 12 février 2017 avec un animateur de la boutique DeclicLudik à Bourgoin-Jallieu. Nous avons accueilli une centaine de personnes sur toute l'après-midi. Petits et grands se sont bien amusés. Cette manifestation sera renouvelée le dimanche 25 février 2018.

L'heure du conte reviendra cette année pour les enfants de 3 à 6 ans. Elle sera animée un mercredi par mois, de novembre à mars, par Bernadette GONNON.

La bibliothèque vous propose toujours des cartes pour le cinéma Kinépolis à Bourgoin-Jallieu, au tarif de 33,50€ la carte de 5 places et 52,40€ la carte de 8 places.

Nous offrons également à tous les nouveaux arrivants dans la commune, inscrits à la mairie et participant à la réception des nouveaux arrivants, un an d'abonnement à la bibliothèque et ludothèque.

Le bureau pour l'année 2017-2018 est composé de Bernadette GONNON (présidente), Joëlle LUCIDO-BATTIER (secrétaire), Aurélie CHAMBAUD (trésorière), Nicole CHAILLOUD et Eva PIQUET (trésorières adjointes).

Nous vous souhaitons une très bonne année 2018 riche en évocations littéraires.

L'année 2017 a encore été une belle réussite pour notre club de football, nous avons dépassé les 200 adhérents au sein de l'association, ce qui en fait sûrement l'un des plus importants par le nombre dans la région. Nous grandissons un peu plus chaque année et cherchons surtout à pérenniser le club afin de pouvoir maintenir des équipes dans chaque catégorie. Par bonheur nous pouvons compter sur suffisamment de parents afin d'encadrer tous ces enfants de plus en plus nombreux à nous rejoindre, recherchant avant tout la convivialité, le plaisir de se retrouver, la compétition sans obligation de résultats à tout prix ! Dans ce climat, il est pour nous éducateurs « tous bénévoles », un plaisir de prendre beaucoup de temps à s'occuper de joueurs à l'écoute et respectueux de leur entourage. Il est formidable pour le village de voir un stade vivant avec, tous les jours, des enfants et adultes pratiquant leur sport et portant fièrement les couleurs de leur commune.

Cette saison, nous avons créé une section féminine avec pas moins de 22 joueuses, encadrées par Vanessa, Joaquim et Fred. Celle-ci amène un vent de fraîcheur et beaucoup d'enthousiasme au sein du club. Je vous invite cordialement à venir les voir et les encourager le dimanche matin, car le niveau de jeu est très intéressant pour des filles qui évoluent depuis si peu de temps ensemble.

La section babys a rencontré un fort succès avec un nombre conséquent de nouveaux footballeurs en herbe inscrits lors du forum. Les choses se mettent en place tout doucement, sous la houlette d'Anthony accompagné de quelques parents, voire de grands-pères !



Tony, Alexis et Christophe continuent de faire évoluer nos U9, et les progrès entrevus sur les plateaux sont plus que prometteurs.



Seb, Pascal et Yannick ont en charge les U11. Ils possèdent deux équipes qu'ils essaient d'équilibrer afin de garder un groupe homogène qui tire très bien son épingle du jeu.



Kévin et Jojo ont récupéré les U13 pour qui, la première phase, a été un peu difficile, mais l'état d'esprit régnant au sein de ce groupe est remarquable, et nul doute, qu'avec le travail les résultats seront là en deuxième partie de saison.



Les U15 constituent le plus gros effectif du club avec 35 licenciés encadrés par Fred, Thibault et Jérôme ce qui nous a permis de monter deux équipes. Pas toujours évident pour eux de former leurs groupes du samedi pour le championnat, avec désir de résultats et vœux de contenter chacun des enfants avec des niveaux individuels bien différents. Mais pour l'équipe A, les résultats sont excellents et sûr que pour l'équipe B, ceux-ci vont arriver sans tarder.



Hervé et Franck coachent les U17 qui évoluent pour la plupart ensemble depuis 10 ans, avec le renfort de quelques éléments extérieurs. Nous avons enregistré le retour de joueurs partis évoluer dans des clubs voisins, ce qui constitue pour nous une réelle fierté car l'on peut penser que notre politique peut être la bonne, et ces joueurs apportent un petit plus au collectif qui est irréprochable. L'ambiance est excellente et le plaisir d'encadrer de tels garçons est un pur plaisir.



Deux équipes seniors ont été conservées cette année avec l'apport de U19 évoluant au sein de l'effectif, apportant une petite concurrence et un enthousiasme donnant des résultats intéressants qui devraient permettre à ces deux formations d'avoir un rôle à jouer dans leur championnat respectif. Fernand et Evan entraînent ce groupe de 30 joueurs les mardis et vendredis soir



En ce qui concerne les vétérans, le plaisir de se retrouver le vendredi soir est toujours aussi fort, même s'il faut bien le

reconnaître, le groupe vieillit et les performances de chacun sont bien moins abouties. Malgré tout, nul ne pense à la retraite sportive et chacun apprécie ces moments de pure convivialité. Pour la réussite du club, ce groupe est essentiel, répondant toujours présent aux manifestations organisées par l'association et le bureau lui en est grandement reconnaissant.

Il est à noter que l'année 2018 verra le club arroser ses 70 ans. A cette occasion le bureau organisera le week-end du 15 et 16 juin, une belle fête afin de retrouver un maximum d'actuels et anciens membres de l'association. Alors à vos carnets et n'oubliez pas cette date.

En conclusion, je tiens à remercier toutes les personnes qui font vivre le club, car il est à noter que nous passons beaucoup de temps à nous occuper totalement et bénévolement de nos enfants, tout en leur inculquant le goût du sport, dans le plus grand respect possible des entraîneurs, adversaires, partenaires et arbitres.

le président

Handball



Cette année encore, le handball Club de Cessieu a inscrit 2 équipes mixtes dans le championnat UFOLEP Isère. Les effectifs sont d'environ 12 joueurs par équipe. Les équipes sont constituées d'anciens joueurs ayant longtemps pratiqué le hand en club et aussi de joueurs débutants. L'âge moyen des joueurs se situe vers 35 ans, mais la fourchette est assez étendue, des jeunots de 25 ans jusqu'aux «vieillots» de 53 ans. Le forum des associations a permis de recruter 2 nouveaux joueurs. compte tenu des blessures inévitables, c'est la limite pour tenir toute la saison sans faire de forfaits.

Comme l'an passé, il y a 26 équipes inscrites dans le championnat. Comme c'est impossible de rencontrer toutes les équipes, le championnat se déroulera en 2 phases, sans «aller-retour» :

- une première dite «géographique» avec 2 poules, qui nous fait jouer contre des équipes situées entre Grenoble et le Nord-Isère.
- une seconde phase avec 3 poules par niveaux, en fonction des résultats obtenus à la 1ère phase. Dans celle-ci, nous pouvons donc jouer plus loin comme par exemple à La Mure ou Saint-Pierre d'Allevard.

Cette année les entraînements n'ont été interrompus qu'en Août et la saison a commencé le lundi 02/10 par un tournoi amical à Cessieu avec l'équipe de Coublevie.

La formule UFOLEP permet d'avec des équipes mixtes, les buts féminins comptant doubles. Nous jouons avec un ballon taille. Chaque match est arbitré par 2 joueurs issus des 2 équipes de la rencontre.

Le bilan sportif de la saison passée est contrasté au niveau des résultats: l'équipe 2 a plutôt survolé le championnat et

fini 4ème de la poule haute mais l'équipe 1 a eu du mal et fini à la 3ème position de la poule basse. L'objectif cette année est de jouer la poule moyenne pour les 2 équipes.

Les matchs à domicile ont lieu les lundis pour l'équipe 2 et les jeudis pour l'équipe 1, de 20h30 à 22h.

Ils sont toujours suivis d'une 3ème mi-temps au cours de laquelle on «refait le match», mais dont l'objectif principal est de partager un moment de convivialité autour d'un buffet et d'une ou deux bières pour éliminer les toxines.... La salle annexe est très agréable et ce moment est bien apprécié par tous, y compris nos adversaires.

Quand c'est possible, nous nous entraînons. «Stouf» prend à cœur la gestion de ces entraînements, et a envie de nous faire progresser. Gare aux pompes pour ceux qui tirent à côté de la cage !

Composition du bureau :

Michaël Baraban (Président) - Jérémie Barruel (Vice-Président) - Isabelle Fournier (Trésorière) - Didier Tainturier (Secrétaire) - Stephen Mailhe (Membre)

<https://sites.google.com/site/cessieuhandball>

Le Handball Club de Cessieu, profite de l'occasion qui lui est donnée à travers ce bulletin municipal pour remercier ses partenaires et la mairie grâce auxquels nous pouvons acheter des petits équipements et pratiquer ce superbe sport qu'est le handball.



Le Yoga, un art de vivre

Le Yoga Cessieutois vous permet de découvrir le YOGA dans une ambiance conviviale avec 3 Cours mixtes : lundi à 14 h, mardi à 9 h et à 18 h.

Le Yoga nécessite une pratique régulière rythmée et beaucoup de patience pour arriver à cheminer vers un univers aux étapes de plus en plus abstraites. Il permet de libérer son corps et son esprit de façon équilibrée et en parfaite cohérence avec soi-même et le monde qui nous entoure. Avec bienveillance et respect, ces enseignements millénaires nous montrent le chemin à suivre pour évoluer de manière harmonieuse tout au long de notre vie.

Règles élémentaires de pratique :

- Tenue souple, confortable, mangez léger avant la pratique.
- Pensez à utiliser les informations amenées par les sens : vue, ouïe, toucher, odorat, goût.
- Si vous avez des douleurs demandez conseil à l'enseignant.
- Gardez votre pouvoir de discernement « qu'est-ce qui est bon pour moi ».

Nous apprenons :

Les postures elles se doivent d'être agréables, confortables, pour assouplir le corps.

Les respirations se pratiquent sans forcer, sans essoufflement et permettent de maîtriser les émotions.

Les relaxations nous apprennent à observer lorsque nous sommes tendus, angoissés, stressés et nous enseignent différentes techniques pour se détendre.

La concentration nous amène à retrouver notre vraie nature, notre calme, l'état méditatif.

Et toutes les techniques des «Yoga Traditionnel» : Purifications, travail sur les Sons... textes, philosophie Orientale .. sont enseignées par nos deux professeures L.Henrion depuis 1991 et C.Zarb depuis 2012.

Toutes ces pratiques nous amènent à L'ETAT DE YOGA, c'est-à-dire vivre en harmonie avec soi-même, avec les autres et retrouver la paix et la joie de vivre. « Se sentir heureux de vivre, sans raison apparente juste en ouvrant les yeux le matin, apprécier l'air que l'on respire, n'est-ce pas une des meilleures raisons qui soit de faire du yoga. »



C'est aussi :

- **Journée Découverte** : dimanche 15 octobre 2017, visite d'un monastère Tibétains dans le Vercors.
- **Journée YOGA** : novembre 2017.
- **Marché de Noël** : le 8 décembre à la Tour du Pin, découvrez des coussins de méditation et autres objets pour le yoga.
- **Journée DO-IN** : dimanche 21 janvier 2018, apprendre à faire circuler l'énergie dans le corps pour retrouver la forme.
- **Stage Yoga Détente, Méditation** : les 23, 24 et 25 mars 2018 dans le Vercors.
- **Journée Détente à Aix** : samedi 11 mai. Un régal : sauna, jacuzzi, bains à remous....du bonheur..
- **Yoga d'été** : Mardi soir à 18 h en juin et juillet 2018.
- **Méditations** : 1 vendredi par mois (2 ans de pratique de yoga nécessaire).

Le Yoga Cessieutois est une association loi 1901 ouverte à tous et à toutes. Les cours durent 1 h 30 et ont lieu dans la salle Multi-activités, en dehors des vacances scolaires. N'hésitez pas à prendre contact avec nous, avant de venir faire un cours d'essai pour découvrir cette discipline.



Pour tous renseignements :

- mail : centreyogaturripinois@gmail.com
- Tél : 04.74.97.37.17 laissez votre message et votre n° de téléphone au répondeur. Ce téléphone est en silencieux pour la pratique du yoga, c'est mieux.
- consultez Notre site : yogaturripinois.jimdo.com

le bureau



Pour sa deuxième année d'existence, le club de tarot a trouvé sa vitesse de croisière et 28 adhérents viennent dans la salle du RAM pour y disputer de nombreuses parties amicales, que ce soit le mardi après-midi ou le vendredi soir.

En effet, initialement, les rencontres du mardi après-midi ne devaient se dérouler qu'en période hivernale, mais devant la demande de plusieurs joueurs, il a été décidé d'ouvrir la salle toute l'année. C'est ainsi que 28 amateurs de ce jeu de cartes se rencontrent, pour les uns le mardi, pour les autres le vendredi et pour les plus disponibles, les deux jours.

Un concours interne au club a été organisé le samedi 17 juin et 20 joueurs se sont disputés la victoire finale pour remporter le challenge mis en jeu par « L'Excuse Cessieutoise ». Ce tournoi a vu Henri Benito s'adjuger la victoire devant Marc Jennepin et Guy Jacquier. La soirée s'est terminée d'agréable façon autour d'un repas avec les conjoints et conjointes.

Parallèlement à ces rencontres dans notre local, plusieurs joueurs, ayant pris leur licence auprès de la Fédération Française de Tarot ont été se mesurer à d'autres joueurs dans des concours officiels de la région lyonnaise, et ce avec des résultats mitigés mais encourageants.

Et le point d'orgue de la saison s'est déroulé le samedi 18 novembre 2017 à la salle des fêtes de Cessieu avec le 1er concours amical de tarot qui a réuni 36 joueurs. Ils venaient pour moitié des clubs voisins de Rochetoirin, Montcarra, Saint-Chef, Aoste et pour quelques-uns de Lyon.

Ce tournoi s'est disputé selon la formule proposée par la Fédération Française, dans un esprit amical et convivial. La victoire finale est revenue à Roland Corsat devant Morel Georges de Montcarra et Bellon André de Saint-Chef. Après la remise des récompenses, le repas traditionnel a réuni tous les participants dans une ambiance détendue et joyeuse.

L'assemblée générale du 23 juin 2017 a permis de dresser un bilan extrêmement positif de l'activité du club et le bureau a été reconduit dans sa quasi-totalité puisque un seul membre a été remplacé.

La décision a été prise de renouveler l'adhésion annuelle au prix de 15€ et d'organiser le 2ème tournoi amical du club le samedi 17 novembre 2018 à la salle des fêtes de Cessieu.



Une partie du vendredi

Voici la composition du bureau pour la saison 2017-2018 :

Président : Roland Corsat

Secrétaire : François Cordier

Trésorier : Jean-Pierre Soula

Membres du bureau : Alain Charrot, Marc Jennepin, Jean-François Musano, Hubert Royer et Jean-Pierre Tourniaire.



Une vue des participants au tournoi amical du 18 novembre 2017



Les participants et les lauréats du concours interne du 17 juin 2017



Après la remise des récompenses au tournoi amical du 18 novembre 2017

L'assemblée générale du mardi 27 juin 2017 a permis de faire le bilan de la première année d'existence du club, bilan qui s'avère extrêmement positif à tous les égards.

Quarante huit personnes ont adhéré à l'association et le bilan financier présenté par le trésorier n'a soulevé aucune question car bien équilibré et positif.

Pour clore la saison 2016-2017, un concours entre sociétaires a été organisé le 9 septembre au jardin de ville et les 16 doublettes constituées après un tirage à la mée se sont affrontées tout au long de l'après-midi.

Après des parties âprement disputées mais toujours avec un esprit amical et convivial, la doublette Frédéric Lelong-Roland Corsat a arraché de haute lutte le challenge du club à la doublette Bernard Thiebaud-Gérard Warnotte.

Le club remercie à cette occasion Monsieur Bruce MUSANO (électricité générale à Cessieu) qui a offert le challenge et les coupes mises en jeu ce jour-là.

Et pour clôturer la journée un barbecue sous chapiteau a suivi la remise des récompenses aux différents lauréats. La journée s'est ainsi achevée de la meilleure des façons et toujours dans le même esprit qui guide tous les adhérents tout au long de l'année.

La saison 2017-2018 a démarré sur les chapeaux de roue puisque déjà 50 adhérents ont pris leur carte pour la saison et il est rappelé que seuls les habitants du village ont dorénavant la possibilité de venir prendre leur carte d'adhésion.

Le fonctionnement du club a légèrement évolué pour cette saison puisque en dehors des parties du mardi après-midi il a été décidé d'ouvrir les jeux les après-midi des deuxièmes samedi de chaque mois. Cette décision fait suite à une demande exprimée lors de l'assemblée générale et c'est déjà un succès puisque les joueurs viennent non seulement



le deuxième samedi mais ils se donnent régulièrement rendez-vous tous les autres samedi, en fonction bien sûr des conditions climatiques.

La cotisation d'adhésion est toujours fixée à 10€ pour la saison et il est demandé à tous les participants d'être présents sur les jeux à 14 heures pour procéder à la composition des équipes. Sachant que tous ceux qui arrivent dans le courant de l'après-midi sont aussitôt intégrés dans les équipes en place.

Si le cœur vous en dit, nous vous donnons rendez-vous tous les mardis à partir de 14 heures au jardin de ville.

Pour terminer, voici la composition du bureau pour la saison 2017-2018 :

Président : Roland Corsat

Vice-président : André Paviot

Secrétaire : Marc Jennepin

Secrétaire adjoint : François Cordier

Trésorier : Alain Charrot

Trésorier adjoint : Bernard Cécillon

Membres du bureau : Jean-François Musano, Anthony Pautetto, Bruno Piccinin, Bernard Thiebaud, Bernard Vallin et Robert Vidal.



Art Interne le TAI CHI CHAN dont les origines ont 5 mille ans, s'applique à équilibrer le Yin et le Yang.

Sa pratique consiste en un éventail de mouvements fluides appelés « forme ».

Elle s'effectue à un rythme lent permettant de relâcher progressivement les tensions dans le corps et l'esprit, de soigner les déséquilibres et d'ouvrir et stimuler les canaux et centres énergétiques du corps. Il peut parallèlement être un outil d'épanouissement personnel sans jamais être exercé comme art martial. C'est le cas pour beaucoup de personnes pratiquant le TAI CHI de nos jours.

La Relaxation, la Santé et l'Equilibre sont des outils de survie plus utiles dans notre monde moderne que la capacité à se battre.

Une pratique régulière réduit considérablement notre niveau de stress. Ne nécessitant aucun équipement ou espace particulier le TAI CHI peut se pratiquer partout...

Le Tai Chi est réellement sans fin, cet Art n'est jamais ennuyeux, ni limité, il s'approfondit de jour en jour et nous permet de profiter de ce que l'on fait dans l'instant présent.

Michèle Giraud



Cours Salle Multi-Activités CESSIEU

Lundi à partir de 18h30 - Jeudi à partir de 9h30

Renseignements 06/10/74/23/23

OSEZ

OSEZ Groupe est un relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi. Animée par des valeurs de l'économie sociale et solidaire sous la Présidence de M. Daniel Lefranc et la Direction de Frédérique Gervasoni, l'équipe de OSEZ Groupe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi. Choisir OSEZ Groupe c'est préférer un parcours sécurisé.

TRAVAILLONS ENSEMBLE, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 74 83 20 95

Une large gamme de services



À destination des entreprises :
métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



Pour les particuliers :
ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...



Vers les collectivités et les associations :
entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...



Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

L'agence référente de votre commune

est située à la Tour du Pin, 4 rue Paul-Sage
Une équipe à votre service au 04 74 83 20 95
ou par mail : assistantetdp@osez.asso.fr

www.osez-asso.com

osez GROUPE
DÉVELOPPER L'EMPLOI DURABLE

Situés à égale distance de Lyon, Grenoble et Chambéry, les Vals du Dauphiné sont un territoire attractif pour les jeunes actifs qui veulent concilier au mieux tous les aspects de la vie.

Au cœur du Nord Isère, les Vals du Dauphiné entretiennent des relations étroites avec le Rhône et la Savoie. Ils sont au centre de nombreux échanges avec les trois grandes métropoles de Lyon, Grenoble et Chambéry. Cette situation privilégiée en fait un lieu de passage et de séjour très apprécié, et sa dynamique démographique est l'une des plus fortes de la Région Auvergne Rhône-Alpes !

Des emplois pour les familles

Le territoire compte près de 20 000 emplois dont 25% dans l'industrie. L'industrie locale s'appuie notamment sur de grandes entreprises de renommée internationale, dans les domaines du textile technique et de l'agroalimentaire.

30% des nouveaux habitants sont titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur. Les nouveaux emplois sont nombreux dans le tertiaire et la construction, et contribuent à l'attractivité économique du territoire : près de 6500 personnes viennent quotidiennement de l'extérieur pour y travailler.

Un territoire 100% nature

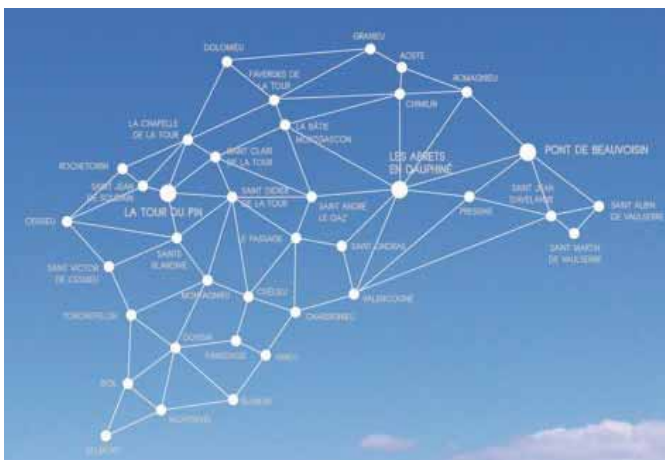
Ici, les familles trouvent un environnement propice à leur épanouissement. En effet, 76 % des résidences principales sont des maisons individuelles habitées par leurs propriétaires dans deux tiers des cas. Les terres agricoles couvrent 75% de la surface totale. Elles façonnent les paysages qui changent de couleur au fil des saisons. A vocation résidentielle, le territoire est aussi apprécié des touristes pour se ressourcer.

Chiffres clés

62000 Habitants - 19000 Emplois - 37 Communes

345 Km² de superficie - 62 Conseillers communautaires

210 Agents



Dans le cadre de la réforme territoriale, la Communauté de communes des Vals du Dauphiné est née le 1er janvier 2017 !

Son but ? Concentrer les efforts et les moyens au service d'un projet unique pour 37 communes et 62 000 habitants.

Ce territoire nouvellement rassemblé se structure autour de 3 villes centres : La Tour du Pin (sous-préfecture nature) qui assure la fonction de capitale administrative du Nord Isère, Les Abrets en Dauphiné (commune nouvelle regroupant les communes de Les Abrets, Fitilieu et La Bâtie Divisin) et Pont de Beauvoisin (traditionnellement cité du meuble depuis François Ier).

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné a pour ambition de placer l'individu au cœur de son action, comme le rappelle le « i » dans son logo.



Ses principaux champs d'intervention sont les suivants :

Développement économique

Dynamiser et soutenir l'économie du territoire est l'un des enjeux prioritaires de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné. Outre la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités, elle favorise le développement des projets et les nouvelles implantations.

Elle exerce également cette compétence par une politique de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire en cours de définition. Enfin, elle agit pour la création d'emplois, la formation et la recherche d'emploi.

Tourisme

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de communes des Vals du Dauphiné est compétente en matière de tourisme. Outre le soutien aux activités et projets contribuant à l'animation et la promotion touristique du territoire, elle gère les bureaux d'informations touristiques et l'Office de tourisme.

Elle assure également l'entretien, l'exploitation et la promotion des sentiers de randonnée labellisés PDIPR.

Aménagement du territoire

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné élabore les documents d'urbanisme qui déterminent les grandes orientations d'aménagement sur le territoire. Son service d'assistance et d'aides aux communes prend en charge l'instruction du droit des sols et le montage de projets.

Le déploiement de l'internet à très haut débit est l'un des projets majeurs actuellement portés par la collectivité, en lien avec le Département de l'Isère.

Mobilité

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné participe à la promotion des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.

Habitat

La collectivité réfléchit, avec ses partenaires, à :

- La mise en place d'un dispositif homogène d'accueil, d'information et de gestion des demandeurs de logement social,
- La définition et la mise en œuvre d'un programme local de l'habitat (PLH) qui fixera les actions à mener sur le territoire, en veillant au respect de l'équilibre social de l'habitat,
- La définition d'une stratégie programmée d'intervention sur le parc privé pour permettre d'engager des actions d'amélioration de l'habitat privé.

Petite enfance, enfance, jeunesse

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné agit en faveur de la petite enfance, de l'enfance (compétence territorialisée) et de la jeunesse par la gestion directe ou le soutien financier à des structures d'intérêt communautaire : relais assistantes maternelles, structures multi-accueil, crèches, haltes garderies, lieux de parentalité, centres de loisirs. Elle intervient également en matière d'animation en lien avec de ces structures.

Enfin, elle mène des actions dans le cadre de la prévention de délinquance par la mise en place d'un contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD).

Culture et loisirs

La collectivité assure la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements d'intérêt communautaire comme les médiathèques ou le centre nautique. Elle contribue à l'informatisation et l'animation du réseau des médiathèques, ainsi qu'à la gestion des moyens communs aux médiathèques associatives, communales et intercommunales.

Elle propose des actions culturelles d'intérêt communautaire comme les résidences artistiques ou le cinéma en plein air, ainsi que des interventions musicales dans les écoles primaires (compétence territorialisée).

Voirie

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné est compétente pour les voiries d'intérêt communautaire et leurs dépendances. Une réflexion sur cette compétence sera menée durant l'année 2017 en vue d'une harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire.

Environnement

L'environnement et le développement durable sont au cœur des enjeux de territoire. La Communauté de communes des Vals du Dauphiné est porteuse d'actions partenariales dans le cadre de Nord-Isère Durable (compétence territorialisée) : Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), TEPos (Territoire à Energie Positive), GPRA (Grand Projet Rhône-Alpes), Construction durable.

Elle participe également à la politique Espaces Naturels Sensibles (ENS), au Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), éducation à l'environnement et propose de nombreuses actions d'éducation à l'environnement.

Elle est enfin compétente pour mettre en place tout programme local de développement agricole et/ou de gestion de l'espace concourant au développement durable et équilibré du territoire communautaire.

Eau et assainissement

Enfin concernant l'eau et l'assainissement, la Communauté de communes des Vals du Dauphiné assure, en direct ou au travers des syndicats auxquels elle adhère, la production, le traitement et la distribution d'eau potable. Elle intervient également en matière d'assainissement collectif et non collectif (compétence territorialisée).

Gestion des déchets

S'agissant des déchets, la Communauté de communes des Vals du Dauphiné assure, en direct ou au travers des syndicats auxquels elle adhère, la collecte et le traitement des déchets ménagers ainsi que l'entretien et l'exploitation des déchèteries et des points propres.



La Communauté de communes des Vals du Dauphiné alerte de démarchages frauduleux concernant l'assainissement non collectif.

Des personnes malveillantes sollicitent, au nom des Vals du Dauphiné, les habitants pour un contrôle des installations d'assainissement non collectif (SPANC) : soyez vigilants ! aucun contrôle n'est prévu, avant début janvier 2018.

Bon à savoir :

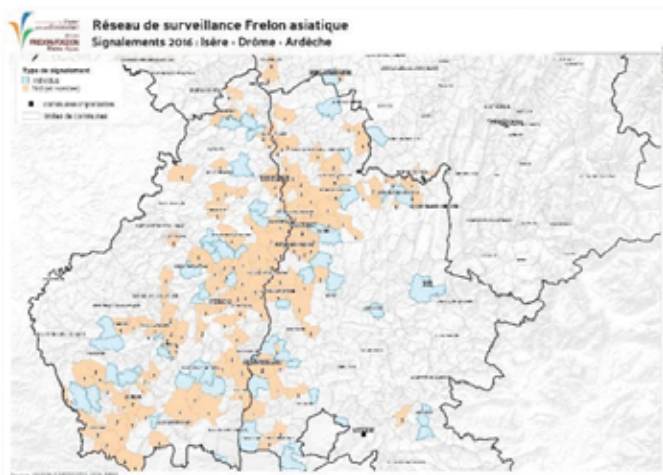
- Un contrôle SPANC est toujours précédé d'un courrier de la Communauté de communes vous informant de la date du contrôle.

- Les contrôles SPANC se font uniquement sur votre terrain : ne laissez jamais entrer un agent dans votre habitation.
- Les agents SPANC ne facturent pas directement les contrôles : ne versez aucune somme d'argent, ne donnez jamais votre code de carte bancaire.
- Ne donnez pas d'information personnelle.

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue :



carte représentative des signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de l'Ardèche, la Drôme et l'Isère

Le dispositif régional de surveillance

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDSi et FREDONii) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 38 : 09 74 50 85 85 / info@gds38.asso.fr

FREDON : 04 74 86 40 68 / fdgdon38@orange.fr

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

Dr Prémila CONSTANTIN, Vétérinaire pour la section apicole, GDS Rhône-Alpes

iFRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire



Communiqué de presse : vol par ruse

Les personnes âgées principalement visées. Appel à la vigilance pour tous !

La Gendarmerie et la Direction Départementale de la Sécurité Publique de l'Isère mettent en garde contre les agissements de personnes se livrant au vol par ruse.

En effet, l'augmentation des faits déjà constatée ces temps se poursuit.

Les modes opératoires sont toujours les mêmes :

- les individus font du porte à porte
- ils usent de subterfuges (ventes de roses en cartons, démarcheur pour toiture abîmée, livraison de colis, fuite d'eau, relevé de compteur...) pour appâter leurs victimes
- ils s'introduisent dans leur domicile dès qu'ils le peuvent et fouillent rapidement les pièces à la recherche de valeurs
- ils quittent les lieux rapidement, le plus souvent à pied.

Les personnes âgées et isolées sont particulièrement visées par ces faits.

Elles sont invitées à faire preuve de prudence, en adoptant les réflexes suivants:

- Fermez votre porte à clé lorsque vous vous absentez ; même momentanément ;
- Dissimulez vos clés hors des lieux habituels (paillasson, pot de fleurs), bien connus des malfaiteurs ;
- Équipez votre porte d'entrée d'une chaîne et d'un judas ;
- Ne conservez jamais une somme importante d'argent à votre domicile et ne laissez jamais cet argent exposé à la vue des visiteurs ;
- N'ouvrez jamais votre porte à une personne que vous ne connaissez pas. Faites appel à un proche ou à un voisin ;

"Faux agents" : ne vous laissez pas impressionner par des agents en uniforme.

Quelle que soit la profession, (policier, gendarme, agent EDF, plombier etc...) les agents doivent toujours pouvoir justifier de leur fonction par la présentation d'une carte professionnelle. En cas de doute, faites-le 17 pour avoir confirmation de leur identité et de leur mission.

Des conseils pratiques sont disponibles sur le site du ministère de l'intérieur et celui des services de l'État en Isère :

<http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/>

<http://www.isere.gouv.fr/content/download/4580/30822/file/vols20par%20ruses.pdf>

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 05

ALP'ASSAINISSEMENT	vidange curage	20, chemin du diable	04.74.33.47.65
2r-chauffage	plomberie chauffage climatisation	18, chemin de fossas	06.75.13.76.96
ADEQUAT immobilier	agence immobilière	2, route de Chambéry	06.12.73.86.48
ANIMODOM3869	soins animaux à domicile	45, chemin des Vernes	06.08.46.30.69
AUBERT Eric	menuisier – poseur	11, chemin Port au Vallin	04.37.03.07.75
auto AMS	véhicules d'occasions	160, route de LYON	09.67.17.51.26
AUX 4 VENTS	restaurant	1, route de Vernavent	04.74.83.62.94
BAILLY	transport et terrassement	73, chemin du Marais	04.74.88.33.72
BEL et BELMONTAISE	plâtrerie peinture revêtement	62, rue de la Fabrique	04.74.83.71.10
BOUVIER Autocasse	automobile	25, chemin Pont rouge	04.74.97.25.34
BPIE	informatique, électricité générale	54, chemin du Banchet	06.22.14.32.66
BRINDILLES	fleuriste	3, rue de la Pompe	04.74.33.23.38
BRUYERE Gilles	fabrication et pose de charpente	24, chemin du Geay	04.74.83.64.94
CARRE BEAUTE	soins esthétiques et ongles	111B, route de RUY	04.74.83.61.60
CESSINOX	chaudronnerie inox	34, route du Pont du Diable	04.74.33.46.89
Chez CHRISTINE et DENIS	charcuterie - pâtisserie	2, rue des Terreaux	04.74.97.06.23
CHICA PIZZA	pizzeria sur place ou emporter	2, place du Plâtre	09.87.38.88.86
COSSE Elec	electricien d'équipement	2, impasse du Perley	06.14.61.32.39
DAUPHINE Poids Lourds	réparation poids lourds	4, Rue Joseph Jacquard	04.74.97.41.44
ECOLE DE MUSIQUE ART NOVA	enseignement de la musique	24, chemin de l'Extraz	04.69.31.17.98
ES2P	gardiennage surveillance	118, route de RUY	04.74.92.82.33
EUROPE TRADING CAR	vente de véhicule neuf et occasion	7, rue du port au vallin	06.31.53.16.31
FAVIER Jérémy	peinture, revêtement, plâtrerie, traitement toiture	44, Chemin du Bouchet	04.26.09.02.53
FDI informatique 38	vente, réparation, assemblage	6, chemin de Rives	04.26.38.69.40
Fabrice BEL	peinture et décoration	42b, Chemin des Vernes	06.71.50.07.84
FOURNIER TP	travaux publics	33, chemin de l'Extraz	04.74.88.31.09
GARAGE DELEXTRAZ	entretien et réparation de votre voiture	30, chemin de l'extraz	04.74.90.71.65
GOUVEIA SARL	menuiseries fermetures	17, chemin de l'Extraz	06.85.66.10.04
GOUVEIA Véronique	praticien SHIATSU	17, chemin de l'Extraz	06.08.64.63.52
GRIFFENDUX	Industrie textiles techniques	21, rue Joseph Jacquard	04.74.83.23.00
ISIK Kaffar	maçon	175, route de Lyon	04.74.33.43.86
JP COLLET	maintenance matériel alimentaire	5, impasse des Troènes	06.64.65.47.03
JULLIEN	taxi	2, montée des Balmettes	06.70.61.34.17
L'ATELIER	coiffure	4, route de Lyon	04.74.33.07.91
L'INSTANT POUR ELLE	institut de beauté	5, rue froide	04.74.33.24.32
LA TABLE DU BOUCHER	restaurant	1, route de Sérézin	04.37.03.11.95
LA TAVERNE DU BARBU	bar, restaurant	5, place du Plâtre	04.37.06.17.88
LAURENT SERVICES	services à la personne	118, route de RUY	09.51.76.64.77
LE LOISIR EST DANS LE PRE	promenade en calèche	20, chemin de Pévrin	04.74.97.54.04
LE PETIT CESSIEU	bar, restaurant	5, place du Plâtre	09.86.62.07.95
LE TRADITIONNEL	restaurant	52, route de Lyon	04.74.88.30.76
LE QUARTIER DES DELICES	pizza	route de Chambéry	04.74.96.71.42
LUCCHARLY-SERVICES	multiservices antennes-électricité	16 A, chemin du Bessay	04.74.80.62.27
LUX CREATION	brochures, plaquettes, etc	20, route de Chambéry	06.61.80.34.54
MAFE	mécanique générale – montage	2, chemin de Var	04.74.97.00.18
MAISON FEMELAND	boulangerie - pâtisserie	1, place du Plâtre	04.37.03.11.95
MADMOISELE	conseil-communication-marketing	18, chemin du capot le bois	06.82.69.94.46
MGM	location de matériel	8, rue Joseph Jacquard	04.74.97.07.51
NCV PORCHER	fabrications textiles techniques	14, rue Joseph Jacquard	04.74.83.58.00
NEWELEC	électricité générale	7, chemin de Rives	04.74.97.67.50
OMS Ascenseurs Services	pose et maintenance d'ascenseurs	124, route de Ruy	06.16.72.19.28
PARRAVANO Claude	carreleur	35, chemin des Vernes	04.74.33.42.79
PROXI	supérette	2, impasse du Centre	04.74.33.98.46
RABATEL Alexandre	charpente- menuiseries	68, chemin du Mauvais Pas	06.81.53.55.00
RESENDE Manuel	plâtrier peintre	3, rue du Colombier	04.74.33.43.58
RÊV'DECO	déco intérieure artiste peintre	51, chemin du Bouchet	06.03.93.27.37
RN DEPANNAGE	plomberie chauffage	32, chemin du Bessay	04.74.83.66.29
ROLLAND Gaëlle	designer graphique	56, chemin des Vernes	06.61.80.34.54
SAMSE	matériaux BTP	9, route de la ZI	04.74.97.26.44
Sarl BAK	maçonnerie charpente	39, chemin des Vernes	04.74.80.63.25
SARL Ets VEILLEUX	carrelage - climatisation	74, rue de la Gare	04.74.33.40.77
SARL SEB BTP	pose VRD-petite maçonnerie	8, chemin du Pont du Diable	06.25.70.14.26
SAS 2RS	chaudronnerie - serrurerie	64, rue de la Fabrique	04.74.80.58.05
SAS C2F	construction de fours et fumisterie	64, rue de la Fabrique	04.74.80.80.52
SMM	serrurerie métallerie maintenance	12, chemin du Pont du Diable	04.74.94.25.33
SRCV Transports VIDAL	transport de marchandises	215, route de Ruy	04.74.83.68.20
TABAPRESS	tabac presse	6, route de Lyon	04.74.33.47.64
TECUMSEH EUROPE	compresseur frigorifique	42, rue de la Gare	04.74.33.25.00
TRI'BAT	récupération et valorisation	2, chemin du Var	04.74.33.19.81
TUYAUTERIE NORD ISERE	chaudronnerie & tuyauterie	10, rue Joseph Jacquard	06.15.36.24.79
VALIENTE Thierry	multiservices	73, chemin du Puits	04.74.33.45.90
VALLIN PIERRE	pharmacie	46, route de Lyon	04.74.88.30.08
VISI 38	contrôle de canalisations	20, chemin du Pont du diable	04.74.33.47.65
DURY GERMAIN Michèle	chaussures	MAGAUD Philippe	confiserie et manège
MABRU Franck	vente ambulante	PARISE Emmanuel	primeur

Dates à retenir 2018

JANVIER	Mercredi 10 Vendredi 12 Samedi 13 Dimanche 21 Vendredi 26 Vendredi 26 Samedi 27 Dimanche 28	Contes Vœux du Maire Théâtre Boudins Contes et Galettes Tournoi Vétérans Vente de Brioches Matinée Cochonnaille	BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE MAIRIE CESSIEUTHON ACCA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE FOOT BASKET COMITÉ DES FÊTES	Bibliothèque Salle des fêtes Salle des fêtes Salle des fêtes salle des fêtes Gymnase Cessieu Salle des fêtes
FEVRIER	Dimanche 4 Mardi 6 Mercredi 7 Dimanche 11 Sam. 17 et dim. 18 Sam. 24 et dim. 25 Dimanche 25	Choucroute Musiques et danses africaines Contes Boudins Tournoi jeunes Stage Tai Chi Après-midi jeux	LES ROSES DE NOËL ECOLE DU CHÂTEAU BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE U.M.A.C - F.N.A.C.A FOOT TAI CHI CHUAN BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	Salle des fêtes Salle des fêtes Bibliothèque Salle des fêtes Gymnase Salle du Colombier Salle du Colombier
MARS	Vendredi 2 Samedi 3 Mercredi 7 Samedi 10 Dimanche 11 Dimanche 11 Lundi 19 Samedi 24 Dimanche 25 Sam. 24 et dim. 25 Samedi 31	Boum Soirée Dansante Contes Soirée Improvisation Boudins Loto Commémoration Vente de Brioches Expo Photos Stage Aïkido Soirée country	SOU DES ECOLES COMITÉ DES FÊTES BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE AU THEATRE CESSIEUTOIS CHASSE DU BOIS BASKET U.M.A.C - F.N.A.C.A SOU DES ECOLES LOUVARDS AIKIDO COUNTRY	Salle des fêtes S des fêtes Bibliothèque Salle des fêtes Terrain Ganet Salle des fêtes Monument aux morts Cessieu Salle des fêtes Salle du Colombier Salle des fêtes
AVRIL	Dimanche 8 Dimanche 29 Dimanche 29 Dimanche 29	Chasse aux œufs Journée des déportés Repas des anciens Concours de boules	LES ANONS UMAC FNACA CCAS A.S.C. BOULES	Terrain Ganet Monument aux morts Salle des fêtes Jardin de Ville
MAI	Tout le mois de mai Sam. 5 et dim. 6 Dimanche 6 Mardi 8 Samedi 26	Vente de fleurs Stage Tai Chi Pré fédéraux doubles Commémoration Spectacle enfants zumba	SOU DES ÉCOLES TAI CHI CHUAN ASC BOULES U.M.A.C - F.N.A.C.A FIT'N DANCE	St Victor de Cessieu Colombier 1er étage Jardin de Ville Monument aux morts Salle des fêtes
JUIN	Samedi 2 Dimanche 3 Samedi 9 Samedi 9 Dimanche 10 Samedi 16 Du ven. 15 au dim. 17 Lundi 18 Samedi 23	Gala de Danse Tournoi Seniors Soirée théâtre Concours de Pétanque Randonnée des 2 Chapelles Messe 70 ans du foot Appel du Général De Gaulle Kermesse	RYTHM'DANCE BASKET AU THEATRE CESSIEUTOIS COMITÉ DES FÊTES SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE AEP ASC FOOT U.M.A.C - F.N.A.C.A SOU DES ECOLES	Salle des fêtes Gymnase Salle des fêtes Jardin de Ville Terrain Ganet Chapelle St Joseph Grd Salle des fêtes Monument aux morts Salle des fêtes
JUILLET	Dimanche 1 Dimanche 29	Fête de l'Âne Concours de pétanque	COMITÉ DES FÊTES LES AMIS DU BOIS	Jardin de Ville Terrain Ganet
AOÛT	Dim. 19 et lundi 20 Dimanche 26	Fête bouliste Vide Grenier	ASC BOULES FOOT	Jardin de Ville Jardin de Ville
SEPTEMBRE	Dimanche 2 Samedi 8 Du ven. 14 au dim. 16 Dimanche 23	Pique-Nique Géant Forum des associations Vogue des Conscrits Matinée Moules Frites	MAIRIE MAIRIE CONSCRITS COMITÉ DES FÊTES	Terrain Ganet Salle des fêtes Jardin de Ville Salle des fêtes
OCTOBRE	Dimanche 7 Sam. 13 et dim. 14 Dimanche 14 Dimanche 21 Vendredi 26 Dimanche 28	Après-midi Country Stage Tai Chi Repas des classes en 8 Boudins Transhumance Boudins	COUNTRY DANCER'S FOREVER TAI CHI CHUAN CESSIEUTHON LA CHASSE DU BOIS LES ANONS ROSES DE NOEL	Salle des fêtes Salle du Colombier Salle des fêtes Terrain Ganet Terrain Ganet Salle des fêtes
NOVEMBRE	Vendredi 2 Samedi 3 Dimanche 11 Dimanche 11 Dimanche 11 Samedi 17 Dimanche 18 Dimanche 25	Réception des nouveaux arrivants Soirée zumba Commémoration Bouilli Foire de la St Martin Tournoi tarot Loto Exposition aviation	MAIRIE FIT'N DANCE U.M.A.C - F.N.A.C.A SOU DES ECOLES MAIRIE L'EXCUSE CESSIEUTOISE CESSIEUTHON 3AC	Salle Louis Bel Gymnase Monument aux morts Salle des fêtes Parking du Stade Salle des fêtes Gymnase St Didier de la Tour Salle des fêtes
DECEMBRE	Vendredi 7 Samedi 8 Samedi 8 S 8 et dimanche 9 Vendredi 14 Mercredi 19	TELETHON Vente de Calendrier TELETHON Stage Tai Chi Arbre de Noël Contes	CESSIEUTHON FOOT CESSIEUTHON TAI CHI CHUAN SOU DES ECOLES BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	Salle des fêtes Cessieu Salle des fêtes Salle du Colombier Salle des fêtes Bibliothèque